

février 2011

BN Numismatique

Bulletin CGB - CGF n° 85

Pour recevoir par courriel le nouveau *Bulletin Numismatique*, inscrivez votre adresse courriel à :
http://www.cgb.fr/bn/inscription_bn.html . Vous pouvez aussi demander à un ami de vous l'imprimer à partir d'internet.
 Tous les numéros passés sont en ligne sur le site cgb.fr et peuvent être téléchargés à <http://www.cgb.fr/bn/ancienbn.html>
 L'intégralité des informations et images contenues dans les *BN* est strictement réservée et interdite de reproduction.

S o m m a i r e

- 1 **ÉDITORIAL**
- 2 **PANNEAU D’AFFICHAGE**
- 3 **LES BOURSES**
- 4-5 **MONNAIES 47**
- 7 **FORUM DES AMIS DU FRANC N° 175**
- 8-10 **LE COIN DU LIBRAIRE :
LE FERRANDO**
- 11 **BOUTIQUE GAULOISE – OÙ EN
SOMMES-NOUS ?**
- 12 **ON RÉ-IMPRIME !**
- 13 **LES MONNAYAGES DES...
PREMIERS CAROLINGIENS**
- 14 **REVUE DE PRESSE ET DIVERS**
- 15-18 **FONDS GENGEMBRE :**
- 19 **FORUM AD€N° 078
LES DOCUMENTS €URO DU MOIS**
- 20-21 **MADAME PALATINE NUMISMATE**
- 22 **PROVINCIALES : UNE SIXIÈME
BOUTIQUE POUR LES MONNAIES
ANTIQUES !**
- 23 **RUBRIQUE VANDALISME OFFICIEL**
- 24-25 **LES MONNAIES DE L’ÎLE
BOURBON : LA RÉUNION**
- 26 **PAPIER-MONNAIE 18 :
LES RÉSULTATS**
- 27 **REVUE DE PRESSE ET DIVERS**
- 28 **BILLETS 58**

ÉDITORIAL

Depuis la commercialisation des détecteurs de métaux, la suspicion règne en France entre certains archéologues et le public. Suspicion alimentée de procès d'intentions, nourrie de décisions de justice à braquets variables, illustrée de visions apocalyptiques des pillages des musées de Kaboul et de Bagdad... elle en arrive à pousser involontairement au bazarage clandestin par leurs découvreurs de hasard des nombreux trésors terrestres parfaitement légitimes et légaux, tellement les inventeurs ont peur d'un gendarme pourtant imaginaire !

Perte pour tous : scientifique, patrimoniale, financière bien entendu pour le découvreur légitime qui brade à des margouilins, ne parlons même pas du propriétaire du terrain et des collectionneurs locaux : l'export est roi, car il paye en cash !

Or la solution pour préserver l'information scientifique et pour permettre l'étude des trésors, de tous les trésors, excavés par des archéologues professionnels existe, c'est la loi *PAS* anglaise. C'est le *Portable Antiquities Scheme* qui existe en Angleterre depuis 1996, et a multiplié par dix les trouvailles déclarées en Angleterre. Cette loi a permis d'instaurer un tel climat de confiance qu'un détectoriste anglais qui trouve un objet ou un trésor significatif le laisse en place et prévient immédiatement les archéologues. **C'est ainsi qu'a été excavé cette année le plus important trésor romain trouvé en Angleterre, le trésor de Frome...** En France ? On en aurait vendu aux Puces pendant 20 ans, pensez : 52.500 monnaies !

Mieux, cliquez sur le lien, regardez ce que les Anglais ont fait : vous trouverez la base de données en ligne de 422,212 enregistrements pour 672,446 objets par 18,442 inventeurs ! C'est géré par le *British Museum*.... Pleurons : nous n'avons pas la chance d'être anglo-saxons et en France, on ne change pas une méthode qui perd ! Combien d'années encore le massacre officiel de notre sol va-t-il continuer ? La solution existe : la Loi *PAS* !
 Qu'attendez-vous, Messieurs ?

Michel PRIEUR

CE BULLETIN A ÉTÉ RÉDIGÉ AVEC L'AIDE DE :

ADF - AD€ - asiaone.com - AUTOPLUS - Philippe BOUCHET - Patrice CHEVY - Arnaud CLAIRAND - Joel CORNU - Jean-Marie DARNIS - Philippe DELAYGUES - Louis-Pol DELESTRÉE - Stéphane DESROUSSEAUX - Joël DIETRICH - Jean-Marc DESSAL - e-sylum - Thierry EUVRARD - Laurent GIBOIN - GOOGLE.COM - Samuel GOUET - HA.COM - Franck KADRI - linformaticien.com - lyoncapitale - NUMISMAS-TER - OLEG - ordonnances.org - OUEST-FRANCE - oulamr - Michel PRIEUR - Éric PRIGENT - Éric PRIGNAC - Hubert RIDOLPHI - B. S. - Emmanuel SAELENS - Philippe SCHIESSER - Alexis-Michel SCHMITT-CADET - Laurent SCHMITT - SENA - SWISS-MINT - Philippe THERET - wikipedia.org - youtube - Roland Bichara Zablich

INSOLITE : le plus gros lingot au monde

Il se trouve au Jinguashi Gold Ecological Park, à Taïwan, et protégé par un verre blindé pourvu d'une ouverture, on peut le toucher...

Vous le voyez, il fait la largeur d'une main. Il pèse 220 kilos, c'est dire la densité de l'or, presque vingt fois plus importante que celle de l'eau. Petite révision scolaire, une tonne d'eau est un mètre cube d'eau, soit mille litres, soit un cube d'un mètre de côté.

Une tonne d'or est donc un cube d'un peu plus de trente centimètres de côté ce qui explique pourquoi celui du musée semble si petit avec ses 220 kilos !



Ne peut être vendu - Version pdf - ISSN 1769-7034 - Directeur du BN : Michel PRIEUR

Nous contacter : CGF, 36, rue Vivienne, 75002 PARIS, Tél. 01 40 26 42 97, e-mail cgf@cgb.fr

PANNEAU D'AFFICHAGE

PRESQUE UNE SENA NOUVELLE !

Changement de date et de lieu des conférences mensuelles de la Société d'Etudes Numismatiques et Archéologiques (S.E.N.A.)

Les nouveaux aménagements des bâtiments de la Monnaie De Paris ne permettront plus d'accueillir la SENA. Contrairement à ce qui avait été annoncé, la SENA se réunira maintenant dans la salle de lecture de la Bibliothèque Historique de la Ville de Paris, 24, rue Pavée, Paris IV (Métro : Saint Paul, Autobus : 69, 76, 96)



Les conférences mensuelles de la SENA n'aurons plus lieu le premier mercredi mais le premier vendredi du mois de 18h30 à 20h. Le changement de jour a pour objectif de permettre aux membres de la Séna habitant en province d'assister plus fréquemment à nos réunions mensuelles. Nous vous donnons donc rendez-vous le vendredi 4 février à 18 h 30 pour la conférence de Gérard Krebs sur « La formation du monnayage islamique (VII^e-VIII^e siècle) », le 4 mars 2011 pour l'Assemblée Générale et le 8 avril 2011 pour la conférence de L.-P. Delestrée sur « La valeur et le sens de l'œuvre de J.-B. Colbert de Beaulieu : son apport déterminant à la numismatique gauloise ».

Philippe Schiesser, président de la SENA



Un message de Joël DIETRICH, Président du Groupe Numismatique Dracénois :
BOURSE NUMISMATIQUE ANNUELLE DE DRAGUIGNAN
Salle Malraux - Complexe Saint Exupéry le dimanche 20 février 2011, de 09h00 à 17h00 Entrée gratuite

5 février 2011
Association Française pour l'Etude du Papier-monnaie AFEP
29^{ème} salon du papier-monnaie
Hôtel Paris Est
(dans la Gare de l'Est)
4 rue du 8 mai 1945
75010 Paris
www.papier-monnaie.com

LES LOTS DE ROMAINES

Nous avons décidé de commencer une mise en ligne de vente par lots, et à terme d'une boutique dédiée à des lots, par les monnaies romaines.

Le principe est simple : nous avons trop de monnaies et de billets à vendre pour le temps dont nous disposons pour les classer, ce qui explique, entre autres, que nous ayons tous les mois une annonce « *Oyez Oyez, nous embauchons...* ».

Mais ce n'est pas seulement pour les classer que nous manquons de temps, c'est très souvent aussi pour les nettoyer : nous achetons des collections anciennes où les monnaies sont encore recouvertes de crasses, d'oxydes, de sables... nous n'avons pas le temps de les mettre à tremper, de les surveiller, de les gratouiller... Vous avez du temps ? Achetez ces monnaies en lots

et bonne chance, ce qui est sous la crasse des siècles est peut-être très joli, peut-être corrodé... Vous le saurez en essayant. Pochettes surprises ? Oui, que nous n'avons pas le temps d'ouvrir nous-mêmes !



Allez voir la boutique romaine, cherchez le mot clé «lots», vous allez comprendre en regardant les photos.

Michel PRIEUR

2012 JEANNE D'ARC À L'HONNEUR

Dans un an sera commémoré le 600^e anniversaire de la naissance de Jeanne d'Arc, née le 6 janvier 1412.

A cette occasion, les villes johanniques Domrémy, Orléans, Compiègne, Reims, Paris, Rouen... vont-elles suivre la tradition de frapper une médaille ?

La Monnaie de Paris, a-t-elle en projet de mettre à l'honneur la « Sainte Laïque » martyre, symbole de la résistance ?



Jeanne mérite plus qu'une simple représentation sur de vulgaires jetons touristiques à la piètre qualité de gravure.

En attendant de connaître l'avenir numismatique réservé à la Pucelle d'Orléans, le site *Médailles Jeanne d'Arc* vous propose de visionner un florilège d'effigies de cette héroïne, [cliquez pour voir la vidéo.](#)

B. S.

NOTE DU BN :

Le site ne présente que des médailles mais je n'ai pas résisté à l'illustrer par ce jeton municipal d'Orléans signé Duvivier où

le lion anglais est représenté assommé, langue pendante, sous un coup du bouclier de Jeanne.

LES BOURSES

FÉVRIER

5 Paris (75) (***) (B) (AFEP)

5 Londres (GB) (***) (N)

5/6 Bâle (CH) (****) (N)

6 Argenteuil (95) (****) (N)

6 Apt (84) (nc) (tc)

6 Olivet (45) (nc) (tic)

6 Dortmund (D) (***) (N)

12 Gretz-Armanvilliers (77) (**) (tc)

12 Pessac (33) (**) (N)

12 Hambourg (D) (***) (N+Ph)

12/13 Chamalières (63) (**) (N+Ph)

13 Thyez (74) (**) (N)

13 Konz/Trier (D) (**) (N)

13 Sonneberg (D) (**) (N)

13 Schwenningen (D) (**) (N)

20 Bresles (60) (nc) (tc)

20 Dôle (39) (**) (N)

20 Draguignan (83) (**) (N)

20 Liancourt (60) (nc) (tc)

20 Meaux (77) (**) (tc)

20 Mulhouse (68) (**) (tc)

26 Saint-Sébastien-sur-Loire (44) (**) (N)

27 Gonesse (95) (**) (tc)

27 Pollestres (66) (**) (N)

27 Savigny-sur-Orge (**) (N)

27 Strasbourg (67) (**) (N)

27 Le Vaudreuil (27) (**) (tc)

27 Lausanne (CH) (***) (N)

27 Wittstock (D) (**) (N)



**CLIQUEZ POUR VISITER
LE CALENDRIER DE
TOUTES LES BOURSES
ÉTABLI PAR DELCAMPE.
COM**

ATELIER MONÉTAIRE DE DOLE

Mise à jour concernant l'atelier monétaire
Références bibliographiques pour les
types monétaires : ajout des N° de Plantet
Jeannez, de Poey d'Avant, de J de Mey,
du Boudeau...

Début de la numérotation des photos de
la photothèque (repérage de doublons,
faciliter les recherches...), pour l'ensemble
des types, cela se fera au fur et à mesure
des ajouts de photos...

Fin de la mise en ligne de la photothèque
pour les gros ou 32° de patagon pour
Philippe IV.

Mise en ligne de deux variétés inédites :

* Escalin de 1635 à l'écu non billetté

* 32° de patagon de 1622, une nouvelle
imitation !

Thierry EUVRARD

MARS

5/6 Cholet (49) (**) (tc)

5/6 Munich (D) (****) (N) NUMISMATA

6 Châlons-en-Champagne (51) (**) (N)

6 Montargis (45) (**) (tc)

6 Rosny-sous-Bois (93) (**) (tc)

6 Sète (34) (***) (N)

11/15 Chicago (USA) (****) (B)

12/13 Crémone (I) (***) (N)

13 Avrillé (49) (**) (tc)

13 Challans (85) (nc) (tc)

13 Anvers (B) (****) (N)

13 Val de Salm (B) (**) (N)

13 Wiesbaden (D) (**) (N)

19 Horn (A) (**) (N+Ph)

19 Francfort-Höchst (D) (**) (N+Ph)

19 Fontaine-lès-Dijon (21) (**) (N+CP)

19 Paris (75) (****) (N) SNENNP

20 Albi (81) (**) (tc)

20 Bergerac (24) (****) (tc)

20 Kirchelamitz (D) (**) (N)

20 Regensbourg (D) (**) (N)

25/27 Ljubljana (SLO) (****) (N)

26/27 Hambourg (D) (****) (N)

26/27 Turin (I) (***) (N)

27 Marseille (13) (**) (N+Ph)

27 Piennes (54) (**) (N)

27 Hambourg (D) (****) (N) (HANSEATICMF)

27 Pirmassens (D) (**) (N)

27 Vöhringen (D) (**) (N)

27 Winterthur (CH) (**) (N)

BOURSES : DÉMARRAGE EN DOUCEUR !

Dès le samedi 5 février 2011, vous pourrez retrouver l'équipe de CGB, comme d'habitude, à l'entrée du 29e salon du Papier-monnaie qui se tiendra à l'Hôtel Paris Est (dans la Gare de l'Est), 4 rue du 8 mai 1945 dans le dixième arrondissement de Paris de 9h00 à 17h00. Ce salon est organisé par l'AFEP (Association Française pour l'Étude du Papier-monnaie). Ce salon, le seul en France consacré aux Billets de banque est incontournable pour les collectionneurs. Venez nombreux.

Nous vous rappelons que lors de cette manifestation auront lieu le matin l'Assemblée Générale Extraordinaire de la FFAN (Fédération Française des Associations Numismatiques) de 10h30 à 12h30 et l'après-midi l'Assemblée Générale de l'AFEP (Association Française pour l'Étude du Papier-monnaie) à partir de 14h30.

Il n'est plus besoin de présenter le salon d'Argenteuil autour de l'équipe animée par Jean-Louis Capry qui en est à sa 43e édition et qui se tiendra comme d'habitude le dimanche février 2011 de 8h30 à 17h00 à la salle Jean Vilar 9 boulevard Héloïse.

Nous sommes au fond de la salle et les Amis de l'€uro seront à nos côtés. Et nous serons en force, outre Laurent Voitel qui est revenu parmi nous début janvier, Samuel Gouet est de retour de Hong Kong ainsi qu'Alexis-Michel qui présentera le tout nouvel ouvrage de Philippe Ferrando sur l'atelier monétaire d'Arles, paru à la fin du mois de décembre, sujet qu'il connaît bien puisqu'il a soutenu un master d'histoire sur le sujet l'année dernière.



Règles pour les BOURSES en 2011

Les bourses où nous serons présents sont généralement annoncées le mois précédent la bourse.

De nombreux ouvrages sont parus et sont en ligne sur notre site internet. Nous ne transportons pas toute la Librairie Numismatique en salon, en particulier pour les ouvrages d'occasion.

Si vous voulez un titre particulier dans la Librairie générale ou dans la Librairie d'ouvrages anciens, pensez à les commander, au plus tard, impérativement le jeudi précédant la bourse, c'est-à-dire le jeudi 3 février 2011 pour les deux bourses de février.

Si vous voulez autre chose, des monnaies, des billets, des fournitures, passez commande de la même manière, par téléphone, par mail avant le jeudi 3 février 2011. Normalement, nous n'avons en salon ni balance électronique, ni pied à coulisse, loupe ou album. Vous désirez un article, passez commande à Marielle, marielle@cgb.fr ; pour les ouvrages anciens, contactez Joël Cornu, joel@cgb.fr ; pour les ouvrages modernes, un message à Laurent Comparot, laurent3@cgb.fr fera l'affaire ; pour toute autre information concernant les bourses, prendre contact avec Laurent Schmitt, schmitt@cgb.fr.

Monnaies du règne de Louis XIV (1643 - 1715) (3/10)



LIARD AU BUSTE JUVENILE, 1er
3 Deniers, 4,079g
Frappes : 1654 - 1656

Retrait : -



LIARD AU BUSTE JUVENILE, 2nd
3 Deniers, 4,079g
Frappes : 1655 à 1658

Retrait : -



© http://www.cgb.fr



© http://www.cgb.fr



1/12 ECU
5 Sols, 2,287g
Frappes : 1658 à 1673

Retrait : -



1/4 ECU
15 Sols, 6,862g
Frappes : 1661 à 1680

Retrait : -



1/2 ECU
30 Sols, 13,725g
Frappes : 1659 à 1680

Retrait : -



ECU AU BUSTE JUVENILE
3 Livres, 27,450g
Frappes : 1662 à 1676

Retrait : -



© http://www.cgb.fr



© http://www.cgb.fr



© http://www.cgb.fr



© http://www.cgb.fr



DEMI LOUIS D'OR
5 Livres, 3,376g
Frappes : 1661 à 1668

Retrait : -



LOUIS D'OR AU BUSTE JUVENILE, TL
10 Livres, 6,751g
Frappes : 1658 à 1672

Retrait : -



DEMI LOUIS D'OR
5 Livres, 3,376g
Frappes : 1668 à 1683

Retrait : -



LOUIS D'OR AU BUSTE JUVENILE, TN
10 Livres, 6,751g
Frappes : 1668 à 1684

Retrait : -



Hoffmann
Reduction de Louis



© http://www.cgb.fr



Hoffmann



© http://www.cgb.fr

Eric PRIGENT - Michel PRIEUR

www.cgb.fr

Notre lecteur Éric Prigent a réalisé une série de planches pédagogiques où les monnaies de chaque période sont présen-

tées en avers et revers avec toute la série monétaire concernée exposée sur une seule planche. Nous les publions dans un format

suffisant pour permettre l'impression couleur et l'affichage, soit dans une classe, soit pour le plaisir.

À défaut d'acheter les livres de Jean-Marie Darnis, vous pouvez [consulter l'Inventaire du fonds d'archives de la Monnaie de Paris sur le site du Ministère de l'Économie et des Finances qui a recueilli les archives de la Monnaie de Paris, cliquez !](#)



Pour [consulter le mode d'emploi des consultations des archives, cliquez !](#) Vous vous rendrez compte de la richesse de ce fonds qui dépasse très largement le cadre des Dupré et des UF.

Pour pouvoir faire progresser nos connaissances, il faut y aller pour les numériser et les transcrire.



Si vous souhaitez faire progresser la numismatique française moderne en participant à la numérisation ou à la retranscription des archives photographiées, contactez l'association à philippe.theret@arantele.fr - pas de connaissances particulières requises.

Philippe THÉRET

CLUB NUMISMATIQUE DE MÂCON ET SA RÉGION : LE BLOG NOUVEAU EST ARRIVÉ !!!

C'est en Septembre dernier, à l'heure des vendanges en mâconnais, qu'est né le blog du Club Numismatique de Mâcon et sa Région, lançant ainsi sur la toile, une nouvelle fenêtre, qui permet de récolter, de publier toutes les informations nouvelles et, les questions que vous vous posez sur la numismatique régionale du mâconnais. D'ores et déjà, de nombreux articles sur des trouvailles, des monnaies inédites sont en ligne, et téléchargeables en PDF.



Chaque dimanche soir paraît un nouvel article. Ce mois de janvier, débute une étude en plusieurs parties sur les billets de

la Chambre de Commerce de Mâcon, qui complète, et remet partiellement en cause, les indices de rareté publiés par Jean Pirot. Cette étude, facilitée par l'accueil très chaleureux de la Chambre de Commerce et de l'Industrie de Mâcon, qui nous a donné accès à ses archives, met en évidence des informations inédites, et pourtant primordiales, pour la bonne connaissance de ce pan de la numismatique régionale. Une étude qu'il serait facile et nécessaire de réaliser pour les autres villes dont la Chambre de Commerce a émis des billets de nécessité.

[Cliquez pour aller sur notre étude et bonne lecture : http://www.club-numismatique-macon.fr/](http://www.club-numismatique-macon.fr/)

MERCI encore à la Chambre de Commerce et de l'Industrie de Mâcon pour son ouverture d'esprit, et sa chaleureuse et gracieuse contribution.

Oleg

LE TYPE F.164 EST COMPLÈTEMENT ILLUSTRÉ !



Premier exemplaire photographié pour la F.164/14 ! Cette monnaie appartient à la Collection Joulia et nous le remercions pour sa nouvelle contribution à la Collection Idéale. Joël CORNU

TRANCHE REFAITE ET ROGNÉE

Laurent Giboin de Bourgogne Numismatique nous signale un OMNI (*Objet Monétaire Non Identifié*) :



jusqu'à rien de spécial, une 20 francs or en qualité médiocre, le type de 1848, achetée au poids dans un lot de napoléons non boursable et destinés à la fonte. Mais, et cela montre bien qu'il faut toujours tout regarder :



Bien évidemment, ce n'est pas normal la tranche étant inscrite, en relief, DIEU PROTEGE LA FRANCE.

Laurent Giboin a le bon réflexe : poids, 6,10 grammes, il manque 0,35 g, diamètre 20,70 mm, il manque 0,30 mm. La monnaie étant très usée, on peut penser qu'elle aurait, avec sa tranche intacte, pesé 6,35 g et mesuré 20,85 au pire. Elle a donc été rognée puis striée. Pourquoi ? Celle d'un rogneur est plausible : 0,25 grammes d'or récupéré, cela fait toujours 86 centimes de franc-or, ce qui est une somme dans un monde où l'ouvrier gagne cinq francs par jour.

Mais comment expliquer ce choix de la tranche striée ? Probablement l'incompétence de réaliser un autre type de rognage déjà vu où le rogneur transforme avec des poinçons une tranche en relief en une tranche en creux, bien plus discrète qu'une tranche striée, après avoir prélevé une demi-millimètre d'épaisseur.



La tentative de confusion avec des Charles X tranche cannelée est exclue, ces frappes étant infiniment trop rares ; quand à l'hypothèse d'un hypothétique essai officiel à tranche striée qui aurait circulé, non, bien sûr, trop improbable.

Moralité, il faut toujours tout regarder et ce n'est pas parce que cela arrive dans un lot en vrac que ce n'est pas truqué !

Michel PRIEUR

LE COIN DU LIBRAIRE



FERRANDO Philippe, *L'atelier monétaire d'Arles de Constantin I^{er} à Romulus (313-476)*, I, 2010, relié cartonné (21 x 29,7 cm), 398 pages, nombreuses illustrations n&b dans le texte, tableaux, 1733 n°. (AMA.). Réf : LA 72. prix : 58€

L'auteur Philippe Ferrando n'est pas un inconnu puisque il a déjà publié une première version de son ouvrage

en 1997 qui n'a cependant plus rien à voir avec le livre que nous vous présentons aujourd'hui si ce n'est le très beau bleu de la jaquette. En 1997, l'ouvrage était en petit format (16,5 x 25 cm) et ne comportait que 252 pages et 1602 numéros. L'ouvrage n'était illustré que par des dessins ce qui était un peu dommage. Néanmoins cette première mouture a rendu d'immenses services aux collectionneurs et aux chercheurs et est épuisée déjà depuis longtemps.

Si l'auteur n'a pas changé, en dehors d'une dizaine d'années de plus, ce nouveau livre n'a plus du tout le même aspect et dans son introduction, l'heureux « papa » évoque : « Plus de 5000 heures de travail auront été nécessaires pour rechercher et prendre en photo l'ensemble



du monnayage arlésien...». Au total, 25431 monnaies romaines d'Arles ont été identifiées de manière précise (émissions, officines, césures...) pour établir cette base de données. Cet ensemble a permis de constituer un catalogue large de 1733 numéros dont près de 400 inédits. C'est un véritable travail de Romain, au sens premier du terme !

Pour la plupart d'entre nous, Philippe n'est pas un inconnu. Nous l'avons rencontré un jour ou l'autre dans une bourse du Sud de la France ou sur internet où il traque les monnaies de son atelier favori. C'est une véritable quête à laquelle il s'est livré non pas

simplement en collectionneur ou en amateur, mais en véritable spécialiste de l'histoire et de la numismatique, en amoureux de sa cité, en amateur de l'archéologie et de l'art. Ce compte-rendu serait beaucoup

LE FERRANDO

trop long si l'on voulait évoquer les multiples activités de l'auteur et seule sa capacité de travail et des horaires particuliers lui permettent de mener à bien l'ensemble de ses recherches.

En préambule, nous ne pouvons que le remercier d'avoir mené à bien cette entreprise qui est un modèle du genre et sera utile à tous, des chercheurs aux collectionneurs, sans oublier les professionnels. Je n'émettrais qu'une réserve de principe et nous avons déjà eu longuement l'occasion d'en discuter, c'est le choix d'avoir pris le cadre historique par ordre des empereurs en cassant la logique de fabrication de l'atelier comme l'a fait le docteur Bastien sur Lyon. Justement, si l'œuvre d'une vie est celle du Docteur Bastien, consacrée au monnayage lyonnais au travers de dix ouvrages dont six consacrés au Bas Empire et deux suppléments, pour Lyon nous n'avons pas encore la synthèse en un volume de l'ensemble du monnayage, travail que Philippe Ferrando

nous livre sur Arles. La publication de ce volume s'inscrit dans le cadre plus général d'une collection qui sera à terme composée de quatre livres consacrés au monnayage arlésien de l'Antiquité à la période Moderne, d'où la présence du I sur la couverture.

J'ai dévoré cet ouvrage, un peu comme le lion qui orne lui aussi la couverture et se trouve au revers des rares solidi de la première émission d'or de l'atelier en 313. Outre que je participe depuis maintenant plus de dix ans à la bourse d'Arles début septembre, j'ai un attachement supplémentaire pour la cité, j'aime cette ville, son charme et ses « Antiquités » dont les plus beaux bijoux se trouvent au Musée de

l'Arles antique que j'ai découvert il y a déjà plus de trente ans. J'aimais à discuter avec Monsieur Rouquette, ancien conservateur des musées d'Arles quand il venait à Paris. Enfin, par hasard, ou peut-être pas, mon fils aîné Alexis-Michel Schmitt-Cadet vient de terminer son master d'histoire qu'il a consacré à « L'atelier d'Arles de la création à la réforme monétaire (313-318) ». Ce qui m'a beaucoup plu chez Philippe Ferrando, c'est la manière dont il a fait profiter Alexis-Michel de son expérience, de la collaboration qui s'est établie entre maître et élève, sans arrière pensée avec pour seul but commun, travailler ensemble et partager les savoirs, c'est un bel exemple que je salue ici !



LE FERRANDO

L'ouvrage débute par deux préfaces, celle de Michel Amandry (p. 1) Directeur du département des Monnaies, Médailles et Antiques de la Bibliothèque nationale de France et d'Alain Charron, conservateur en chef du Musée départemental de l'Arles antique (p. 2-3). Ces deux préfaces se complètent et montrent la symbiose dans laquelle travaillent ces deux institutions. Nous ne pouvons que saluer l'œuvre entreprise par le musée et M. Charron dont le but est de créer une collection de références sur l'atelier d'Arles. Un nombre important de numéros du catalogue proviennent du fonds du Musée qui est le plus riche sur le monnayage. Cette politique est rendue possible par l'implication du Conseil Général des Bouches-du-Rhône qui a permis par une politique d'acquisitions appropriées, la constitution d'une collection de premier ordre qui devrait être présentée à partir de 2013 dans une aile nouvelle du musée de l'Arles antique.

Ces préfaces sont suivies par l'introduction de l'auteur et la liste des remerciements (p. 4-5). Quelques explications sur la méthode



de travail de Philippe Ferrando sont fournies pour le classement et les indices de rareté (p. 6-7). Pour le classement définitif des émissions, n'ont été retenues que les informations confirmées par photographies. Cela a nécessité un travail important de photographie des monnaies disponibles dans les collections publiques et privées puis un travail de dépouillement systématique dans les catalogues et sur internet. Ces travaux ont permis à l'auteur de bâtir son catalogue de 1733 entrées sur un échantillon de 25431

monnaies validées. À partir de cet échantillon, l'auteur a pu construire un indice de rareté pertinent qui n'a plus rien à voir avec celui obsolète du RIC., pourtant établi par P. M. Bruun, spécialiste incontesté en son temps de l'atelier d'Arles. Ces indices seront très utiles pour les collectionneurs, mais aussi les professionnels, sans oublier quiconque voudra débiter une étude statistique sur l'atelier d'Arles.

LE FERRANDO

Le premier chapitre consacré aux méthodes de travail est complété par six autres formant l'ossature de l'ouvrage. Le Chapitre II (p. 8-9) est consacré à l'ouverture de l'atelier d'Arles en 313 par la fermeture de l'atelier d'Ostie, ouvert par Maxence en 308 et transféré en Gaule.

Le chapitre III (p.10-41), l'un des plus importants pour la compréhension générale de l'ouvrage, porte sur les différentes réformes monétaires et la vie de l'atelier entre 313 et 476, couvrant ainsi l'ensemble du monnayage frappé, réparti en huit grandes périodes de durées inégales : 1°, 313-318 ; 2° 318-330 ; 3°, 330-341 ; 4°, 341-348 ; 5°, 348-353 ; 6°, 353-364 ; 7° 364-395 et enfin 8° 395-476.

Chacune des périodes permet d'aborder tous les aspects du monnayage, les grandes réformes monétaires, la répartition par empereurs et par types sans oublier le travail des officines, quatre à l'ouverture puis deux à partir de 329 avant de repasser à trois à partir de la fin du règne de Magnence. L'atelier a aussi changé plusieurs fois de noms suivant les vicissitudes de l'Histoire. Arles au départ, la cité a pris le nom de



Constantina en l'honneur de Constantin II né en Arles, puis est devenue Constantia, après 353 en référence à Constance II. L'auteur a dressé des tableaux très explicites qui permettent de comprendre immédiatement la répartition du travail des officines (p. 15 par exemple pour la répartition des émissions entre 313 et 318 ou p. 21 pour les émissions de la période comprise entre 324 et 330). Ils sont accompagnés à chaque fois du nombre d'exemplaires recensés. Cette partie rendra de grands services aux

chercheurs et étudiants qui doivent aborder l'histoire de l'atelier monétaire entre les IV^e et V^e siècles.

Un chapitre très important, le quatrième (p. 44-55) est consacré aux imitations pratiquement absentes ou non décelées avant 320, nombreuses après cette date. Chaque grande période et type est illustré par le prototype et les imitations qui en découlent, à consulter impérativement !

Enfin le dernier chapitre de cette introduction a pour thème : les aspects quantitatifs des productions émises pour chacune des grandes périodes (p. 56-60).

Le catalogue occupe la partie centrale de l'ouvrage (p. 61-357). Chaque variété est illustrée, le plus souvent par le revers de la pièce, mais aussi pour chaque type principal où chaque fois que cela est nécessaire par le droit. Elle est accompagnée d'une description complète du droit et du revers sans oublier la marque d'atelier dans le champ ou à l'exergue souvent très importante à l'époque, mises en valeur par deux polices typographiques, créées spécialement par l'auteur. Chaque monnaie est datée et renvoie aux principaux ouvrages

LE FERRANDO



du monnayage de la période concernée. C'est peut-être l'aspect le plus novateur de l'ouvrage.

Un septième et dernier chapitre (p.358-376) est consacré au catalogue des monnaies non confirmées qui sont classées à partir de 2000 et comprennent 113 entrées et qui se trouvent dans différents ouvrages. Si vous trouvez une monnaie inédite ou qui ne semble pas figurer dans le catalogue, n'oubliez pas d'aller vérifier ce chapitre qui permettra peut-être de prouver l'existence d'une monnaie douteuse.

Une bibliographie (p. 377-380) vient compléter l'ouvrage, attention le LRBC (Late Roman Bronze Coinage) s'y trouve deux fois, une fois pour l'édition originale de 1960 et une fois pour la réimpression de 1972 !

Un index des titulatures (p. 381-383) et un index des revers avec les photos (très utile) (p. 384-395) viennent agréablement compléter l'ouvrage. La table des matières aérée et pratique se trouve dans les dernières pages (p. 396-398).

de référence retenus en l'occurrence, le RIC (Roman Imperial Coinage), l'ouvrage de G. Depeyrot consacré à Arles et la première édition de l'ouvrage de Philippe Ferrando. Le tout est complété par l'indice de rareté. En fin de règne, des tableaux reprennent l'ensemble du monnayage avec le nombre total d'exemplaires et la répartition entre les collections publiques et privées. Un appareil de notes laconique mais précis fournit des informations complémentaires sur l'origine ou la détention de l'exemplaire. Le catalogue comporte

1733 entrées, tenant compte des variantes de bustes, des légendes de droit, des types de revers et des césures de légendes de revers. La présentation du catalogue est aérée, elle respecte le travail des officines et permet de le visualiser immédiatement.

Cette présentation moderne et inusitée est un modèle à suivre pour d'autres travaux du même type. Le catalogue est vivant et facile à consulter. L'information méthodiquement et scrupuleusement placée permet d'avoir une vision immédiate et précise

LE FERRANDO

En résumé, le livre de Philippe Ferrando est novateur, intéressant et enrichissant. Ne ratez pas l'occasion de vous procurer cet ouvrage dont le tirage n'est que de 1000 exemplaires. À 58 euros pour la qualité du travail et de l'impression avec une couverture cartonnée et un très beau papier brillant de 115 grammes, ce n'est vraiment pas cher. Si il vous manquait une idée de dernière minute pour un cadeau original, c'est maintenant ou jamais !

Laurent SCHMITT



BOUTIQUE GAULOISE – OÙ EN SOMMES NOUS ?



Si le début d'année est traditionnellement l'époque des résolutions, tournées sur le futur, revenons un peu sur le passé, avec l'histoire de la Boutique Gauloise. Cette

boutique fêtera déjà ses 5 ans dans quelques mois ! Depuis sa création, ce sont plus de 3450 monnaies gauloises qui y ont été vendues, entre 7 euros et 7200€ En moyenne, ce sont donc deux monnaies gauloises qui sont vendues chaque jour depuis près de 5 ans... A quel prix, me direz-vous ? Le prix moyen est relativement élevé, à 140€ la monnaie, et ce malgré de nombreux petits prix, mais avec une grosse trentaine de monnaies vendues à plus de 1000€



Pour mémoire, MONNAIES XV, c'était 1450 gauloises, la moitié de vendues, dont 25 vendues entre 1000 et 4900€

Nous sommes donc bien loin de l'idée reçue selon laquelle la Vente Sur Offres est pour les pièces chères et la boutique pour les monnaies pas chères... petit à petit les déposants se rendent compte que la Boutique est un très bon support de vente

pour les monnaies gauloises ! Une monnaie en Boutique peut techniquement y rester jusqu'à ce qu'un amateur soit intéressé et la réserve. Ce n'est pas le cas en Vente Sur Offres avec une date de péremption,

où toutes les monnaies devraient trouver preneur... Les nombreuses ventes au prix de départ, bien souvent avec un unique ordre (plus important), montrent que la Boutique est un complément à la Vente Sur Offres qui à terme désengorgera les catalogues de Vente sur Offres. Les monnaies qui passeront en Vente Sur Offres devront avoir toutes leurs chances d'être vendues... cette exigence nécessite un prix de départ très attrayant pour l'acquéreur. Les vendeurs n'étant pas forcément joueurs et comme nous ne sommes pas là pour brader bêtement les monnaies, la Boutique permet de mettre le prix que nous estimons, en accord avec le déposant.



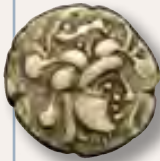
sion d'enrichir leur collection avec une ou plusieurs monnaies au prestigieux pedigree. La relative abondance de matériel a peut-être freiné certains... qui se disaient, « ce n'est pas si rare ».

Jusqu'au jour où le musée Saint-Raymond de Toulouse a réservé l'intégralité des monnaies disponibles ; du jour au lendemain plusieurs centaines de monnaies, déjà rares, le sont devenues un peu plus avec leur disparition totale du marché.

Le second événement important a été la dispersion du fameux « Trésor d'Ouzilly ». De ces 406 monnaies presque toutes identiques (42 statères et 364 drachmes) il ne reste plus rien. La dernière drachme a effectivement été vendue très récemment, le 19 janvier 2011. Comment un tel trésor aurait-il été vendu sans la Boutique ; une vingtaine de monnaies en catalogue et le reste en lot ? Nous nous y sommes refusés. Un BN spécial assure la publication de toutes ces monnaies et la vente en a été assurée sur la boutique, en moins d'un an et demi ! Le déposant est ravi de la façon dont se sont déroulées les choses, de pouvoir garder la publication de l'ensemble et que tous les

Trois événements à noter !

Le premier est la dispersion de la collection Savès, en Ventes sur Offres et en Boutique. De nombreux collectionneurs ont ainsi eu l'occa-



collectionneurs aient eu l'occasion de conserver une monnaie de ce trésor.

Le troisième événement est le début de la série **CELTIC**, avec **CELTIC I**, mi juin 2010 et maintenant **CELTIC II**, début février 2011.

DE **CELTIC I**... à **CELTIC II**.

La demande se faisait sentir depuis un certain temps, de refaire un catalogue équivalant à **MONNAIES XV**, mais en couleur... L'accueil de **CELTIC I** par les collectionneurs et la réelle réussite de ce catalogue, au niveau commercial, nous a encouragé à persévérer dans cette direction !

Mais il est difficile de présenter plus de 1000 nouvelles monnaies gauloises et d'en faire un échantillon représentatif. Pour y parvenir une seconde fois, avec **CELTIC II**, nous avons profité d'une belle collection, celle de M. G. (décédé trop tôt), qui nous a été confiée pour dispersion. Cette collection est le « squelette » de **CELTIC II** autour duquel s'articulent les autres dépôts. Les deux principaux sont la collection Pierre GENDRE et P. N. M. C. Ces deux collectionneurs commencent à se défaire de leur doubles. Nombre des monnaies de P. Gendre ont leur provenance indiquée dans le catalogue, ce qui en fait une première ! De nombreux autres collectionneurs, une soixantaine, nous ont confié de une à plusieurs dizaines de monnaies pour compléter **CELTIC II**.

Pour **CELTIC III**, ce sera peut-être une seule collection. Pourquoi pas la vôtre ? Les catalogues **CELTIC** sont effectivement le moyen idéal d'avoir LE catalogue de sa collection. N'hésitez pas à me contacter directement si l'idée vous séduit, je me ferais un plaisir d'en discuter avec vous pour trouver la meilleure solution.

Pour en revenir à **CELTIC II**, le catalogue est actuellement à l'impression ; il sortira à l'occasion de la Bourse d'Argenteuil, le dimanche 6 février.

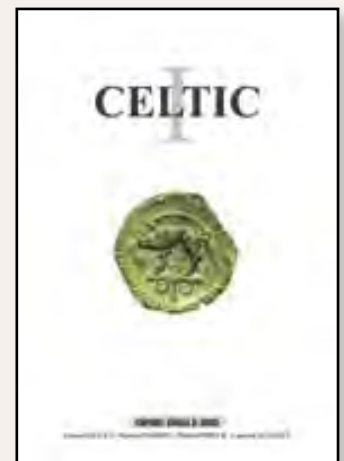
D'ici là, en attendant le salon d'Argenteuil pour pouvoir feuilleter ces 272 pages consacrées aux monnaies celtiques, vous pouvez réserver le catalogue sur notre site.

Samuel GOUET
samuel@cgb.fr

CELTIC II : 1300 monnaies de 30 à 4200€.
Or et électrum : 147 monnaies. Bronze : 565 monnaies.
Argent et billon : 374 monnaies. Potin : 214 monnaies.



CELTIC II, 2011, 272 pages en couleur, 1300 monnaies, CC02 10€ sortie prévue le 6 février.



CELTIC I, 2010, 224 pages en couleur, 1350 monnaies, CC01 10€ quelques exemplaires encore disponibles.

Nous arrivons fin janvier et le rythme des mises en ligne de monnaies nouvelles a été soutenu en janvier avec vingt-et-une pour les monnaies romaines, cinq pour les monnaies romaines coloniales et la nouvelle boutique **PROVINCIALES**, quatre pour les monnaies grecques et quatre pour les monnaies byzantines, soit 33 mises en ligne au total pour le mois de janvier qui compte 31 jours soit plus d'une mise en ligne par jour dimanche compris et 892 numéros dont 136 lots de monnaies romaines.



Nous allons continuer ce programme ambitieux au mois de février 2011 avec 20 mises en lignes de monnaies romaines du lundi au vendredi, le lundi étant réservé aux lots de romaines, quatre mises en ligne de monnaies grecques, quatre de monnaies provinciales et quatre de monnaies byzantines.

Une question sur les boutiques **GRECQUES, PROVINCIALES, ROMAINES** et **BYZANTINES**, vous pouvez interroger [Laurent Schmitt schmitt@cgb.fr](mailto:Laurent_Schmitt_schmitt@cgb.fr) ou [Nicolas Parisot nicolas@cgb.fr](mailto:Nicolas_Parisot_nicolas@cgb.fr) qui vous répondront le plus rapidement possible !

Rendez-vous le mois prochain !

ordonnances.org

Mise en ligne des références du manuscrit de la Monnaie de Paris ms. 4° 174, règne de Louis XIV, pour les années 1666-1674. Mise en ligne des références et des textes du registre civil de la Chambre des Monnaies Z1b 12, règne de François 1^{er}, année 1546.

Document du mois : Lettres de la Chambre des monnaies aux gardes de la Monnaie de Tours relatives aux écus d'or des boîtes de ladite Monnaie trouvés sans différents monétaires (8 avril 1546).

Soit au total 237 nouvelles références et textes monétaires disponibles. Le site vous propose actuellement plus de 18.800 textes monétaires mis en ligne, soit plus de 88.600 pages, et plus de 29.200 références de textes monétaires disponibles.

ROME XXVII : EN COURSE !



La version papier de **ROME XXVII** est parue le 14 décembre 2010. Le catalogue

est toujours valable et vous pouvez découvrir la version **FLIP** et la version internet sur notre site www.cgb.fr

en ligne qui vous permettent de découvrir encore 2.473 monnaies sur les 3.000 de départ à ce jour.

N'hésitez pas à consulter le site internet, feuilleter la version **FLIP** ou la version livre. Ce catalogue, **ROME XXVII** n'est qu'une sélection parmi les 17.000 monnaies romaines de la boutique en ligne visible chaque jour.

ROME XVIII est en préparation et sera disponible en mars. La version papier de chaque catalogue **ROME** est disponible au prix de 10€ les versions **FLIP** et internet sont gratuites, alors à vous de jouer !

ON RÉ-IMPRIME !



Pour les bibliophiles, les 1500 nouveaux portent une pastille verte au dos !

UN GRAVEUR HUMAIN...

C'est mieux qu'une machine...

Cela semble évident au *vulgum pecus* mais pas aux directeurs ou présidents de *Mints* ou d'ateliers monétaires qui trouvent cela plus économique de prendre une machine plutôt qu'un humain. Le résultat ?



En Angleterre ? D'un ridicule achevé... On prend une future princesse, charmante, et la machine en fait un monstre, Briot, Wyon, Warin, Pistrucci, Dupré, réveillez-vous, ils sont devenus fous !

DES FOUS DE PIÈCES SUR YOUTUBE, CLIQUEZ !

RECRUTEMENTS

Oyez, oyez, nous sommes toujours en recrutement... aujourd'hui, demain, après-demain... Nous n'attendons pas que le travail vienne à nous, nous allons le chercher : il y en a donc toujours plus que nous ne pouvons en faire.

Nous avons donc toujours besoin de recruter soit des gens à former, soit des gens à compétences pointues. Mais avant de nous envoyer un CV avec photo accompagné d'une lettre de motivation manuscrite, réfléchissez... Chez nous, on travaille beaucoup et encore plus si affinités. On apprend en permanence si l'on en est capable car on ne croit jamais que l'on puisse arrêter d'apprendre. On vient travailler parce que l'on est intéressé par ce que l'on fait, pas

seulement pour le salaire à la fin du mois et les tickets restaurant.

Condition sine qua non et sans appel pour s'engager chez nous : que l'équipe cgb. fr soit convaincue que vous pourrez vous adapter. Si le groupe ne le pense pas, c'est que vous serez plus heureux ailleurs que chez nous, ce qui n'est pas une critique.

Si vous voulez une chance d'intégrer notre équipe ou simplement tester comment se passe un recrutement chez nous, il suffit d'envoyer un cv + photo et lettre de motivation manuscrite à :

CGB - CGF, 36, rue Vivienne, 75002 PARIS.

Tel : 01 40 26 42 97 Email : joel@cgb.fr

LES MONNAYAGES DES...

NOTE : Ce texte est un rapide résumé de la dernière conférence donnée à la SENA. Elle eut lieu le 7 janvier 2011 et fut donnée par Philippe Schiesser.

Les monnaies carolingiennes sont généralement considérées comme stéréotypées et assez uniformes mais cela n'est pas vrai sous les premiers Carolingiens où cette uniformité fut peu à peu mise en place.

Dès 1873, le Vicomte de Ponton d'Amécourt soulignait la filiation des types des premières monnaies carolingiennes avec celles des dernières monnaies mérovingiennes (par exemple les deniers méro-

vingiens de Saint Martin de Tours au pentalpha furent continués par celle de Pépin le Bref à son monogramme puis par Charlemagne à son monogramme avec tous trois une légende autour d'un gros globule dans un cercle perlé au revers).

La généralisation des types uniquement épigraphiques (sans aucun motif avec uniquement des lettres) peut être mise en contexte avec le courant de pensée lié à la représentation du divin qui traversa le bassin Méditerranéen



au VIII^e siècle (en 721 le calife interdit la représentation des images et en 730 l'Empereur byzantin interdit les icones).



...PREMIERS CAROLINGIENS



Ce n'est qu'avec la réforme antérieure à 794, qui alourdit le denier de moitié, que les deniers de Charlemagne prirent la forme reprise par ses successeurs avec le monogramme carolin (les lettres KAROLVS liées en forme de croix) entourées de l'atelier et à l'avers sa titulature CARLVS REX FR

probable qu'ils ne furent pas frappés dès 800 mais seulement à partir de 812, date où l'empereur byzantin reconnut à Charlemagne ce titre.

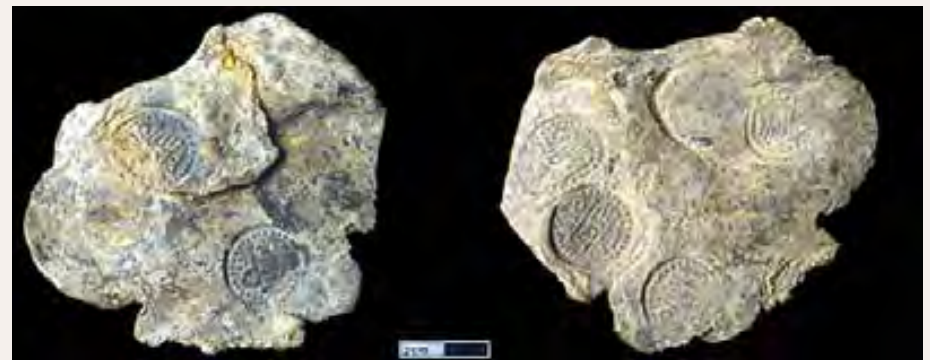
Mais les difficultés de lecture de certains monogrammes sont grandes et ils ont été interprétés de multiples manières par exemple le denier mérovingien épigraphique A)+RI sous un tilde (barre d'abréviation) ; R) KAS sous un tilde fut lu au XIX^e siècle comme les monogrammes Rex Pipinvs KAllaS et attribué à Pépin le Bref pour Chelles ou même comme la continuité d'une face à l'autre TRIKAS et attribué à Troyes.

La multiplicité des monogrammes est grande sous les premiers Carolingiens particulièrement pour Pépin le Bref (751-768) et Charlemagne au début de son règne (768-771). Carloman (768-771), deuxième fils de Pépin, frappa aussi monnaie ainsi que Louis le Pieux (roi 781-814 ; empereur 814-840), roi d'Aquitaine à 3 ans sous l'autorité de son père Charlemagne. Vers 771, Charlemagne ordonna un monogramme uniforme (CARO / LVS en deux lignes) et l'atelier en deux ou trois lignes.

autour d'une croix. Les monnaies impériales de Charlemagne portent un buste de l'empereur à l'antique (buste lauré, drapé et cuirassé). Du fait de leur rareté, il est

Philippe SCHIESSER

Presque toutes les monnaies de cette époque furent des deniers d'argent mais il existe aussi de rares divisionnaires (oboles uniface bractéates) ainsi que quelques sous d'or et des triens d'or de Charlemagne frappés en Italie après sa conquête du royaume lombard.



Plaquette de plomb portant l'empreinte en relief des deux coins correspondant à un denier qui porte au droit le monogramme RP (rex Pippinus) et, au revers sur trois lignes, la légende AVT/TRA/NO, cliquez pour l'article source.

REVUE DE PRESSE ET DIVERS



La photo numérique prise par dessus permet de voir que la tranche est tronconique
 Vue de l'avert la pièce montre la tranche débordant du flan, alors que vue du revers, cette dernière n'apparaît pas. Cela confirme la forme du moule conçu pour effectuer un démoulage aisé

UNE SUPER GALETTE !

Nous apprenons par le Journal Ouest France que la Société Numismatique de Lorient fait fabriquer pour ses membres lors de la réunion de Janvier des galettes contenant des monnaies de collection.



À quand la création par un santonnier d'une ligne de fèves inspirées de monnaies ? Ce ne serait pas plus ésotérique que des muselets de champagne illustrés de monnaies gauloises !

[Cliquer pour lire l'article.](#)

VANDALISME OFFICIEL

LE QUARTIER GROLÉE À LYON

Il existe de nombreuses manières, certaines très insidieuses et parfaitement légales dans l'état actuel de la législation, de pratiquer le vandalisme officiel... on peut par exemple faire crever un quartier historique et classé en le vendant à un fonds d'investissement dont l'unique préoccupation sera de presser le citron jusqu'au désert (au lieu de le vendre aux habitants, solution évidente !)



Je cite un article du journal [lyoncapitale](#) :
 En 2004, la mairie centrale de Lyon décide de mettre en vente le quartier Grôlée, ensemble immobilier, classé aux Bâtiments de France. Une association d'habitants, déjà résidents, fait alors une offre à 84 millions d'euros.
 Mais la ville de Lyon vend à Cargill Marché Financiers pour trois millions de plus. En 2006, ce dernier revend les rez-de-chaussées, c'est-à-dire 1/5 de la surface, pour cent millions d'euros. La plus-value en deux ans est exceptionnelle, ahurissante. D'autant que la SACVL n'a pas été autorisée à déposer son offre, incluant un partage à 50/50 des plus-values.
 En vendant à Cargill, la ville de Lyon a donc fait une très mauvaise affaire.
 Et l'ex-patron de la SACVL Gérard Klein ne décolère pas, comme il l'a confié à Lyon Capitale :
 " Quand j'ai regardé la manière dont l'opération Grôlée était montée par Gérard Collomb, je lui ai dit : "c'est soit de l'incompétence, soit de la corruption".

2.185.000 \$ (oui, 2,185 millions)

C'est le plus bel exemplaire connu sur moins d'une cinquantaine possibles et probablement une trentaine confirmés.



Cela a été vendu par Heritage, HA.com, dans leurs dernières ventes de la série du FUN Show, en Floride, qui a totalisé 62 millions de dollars.

Si un essai provenant indirectement de la US Mint atteint un tel prix, une vente comme MONNAIES 30, Collection Pierre, tout en tenant compte de la différence de taille entre les USA et la France (six fois moins de population), aurait dû atteindre dix millions d'euros... au minimum et non pas 295.000 € Pourquoi une telle différence ? Cela fait cent ans que les professionnels américains font ce que fait cgb depuis le FRANC I : diffuser de l'information ouverte.

CASQUE PORTE-MONNAIE



Cela se passe en Malaisie où une camionnette contenant 70.000 ringgits (une vingtaine de milliers d'euros) de pièces de monnaie s'est renversée, perdant toute sa cargaison. La circulation a été immédiatement bloquée par les automobilistes et motards ramassant les pièces : c'est là que le casque des motards a changé de fonction. [Cliquer pour lire l'article sur asiaone.](#)

HTTP://WWW.AMISDELEURO.ORG

LES AMIS DE L'EURO

Si chaque adhérent recrute un nouveau membre :

- C'est plus de bénévoles pour de nouveaux services
- Davantage d'information
- Une représentation accrue
- Un poids plus important face aux institutions

FAITES-NOUS CONNAÎTRE AUTOUR DE VOUS
 (Adhésion modique de 10 Euros par an)

EURO

LES AMIS DE L'EURO 36 RUE VIVIENNE 75002 PARIS FRANCE

FONDS GENGEMBRE :

Le texte ci-dessous est la retranscription faite par Franck KADRI, membre de l'Association des Amis du Franc et conseillé par le très expérimenté en la matière, Arnaud Clairand, d'un manuscrit de Philippe Gengembre alors artiste-mécanicien (il deviendra Inspecteur Général des Monnaies en l'an 11). Ce texte provient du fonds Gengembre que M.Darnis avait classé et catalogué à la Monnaie de Paris. Pour rappel, les archives de la Monnaie de Paris ont été démenagées en lointaine banlieue ...

Ce texte souffre du fait que les planches et dessins des machines décrites n'étaient malheureusement pas présents dans le fonds. Il décrit néanmoins précisément une machine permettant de découper et frapper en même temps les pièces de 1 centime. Nous connaissions en effet l'existence de telles pièces d'essai (confer illustration) mais l'information la plus importante du texte en est située à la conclusion : « *Tels sont les moyens que j'ai employé à l'hôtel des monnaies de Paris pour fabriquer une partie des pièces d'un centime.* ».

Dès lors, se pose la question de savoir comment différencier les productions issues de ce procédé avec celles de l'ancienne

manière. [A ce titre l'article de Christian Gor paru dans le BN077 page 12 est peut-être un début de piste.](#)



Au-delà du fait que ce texte est d'un intérêt premier pour les amateurs de monnaies Dupré, cela illustre surtout le fait que l'étude des archives est incontournable si l'on veut faire progresser significativement nos connaissances numismatiques et ce

quelle que soit la période numismatique considérée.

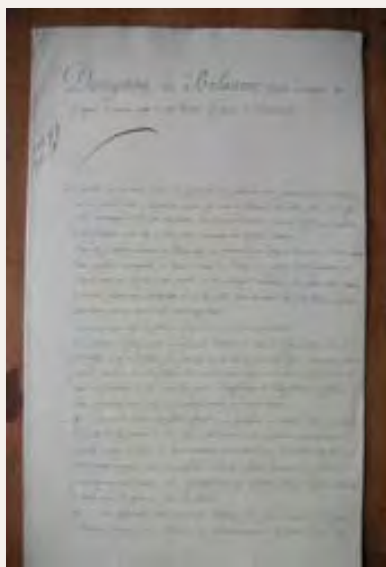
A l'heure d'internet, il est possible de répartir et d'organiser des retranscriptions de texte entre plusieurs acteurs à la condition de faire l'effort initial de la numérisation des archives. Nous avons la chance en France de posséder de précieuses archives et tout particulièrement celles de la Monnaie de Paris qui ont été classées et cataloguées par M. Darnis.

Malheureusement la Monnaie de Paris ne les a pas numérisées et les a au contraire expédiées en banlieue, encore heureux qu'elles n'ont pas été passées à la benne, discrètement un matin vers six heures, et détruites...

Attendre que l'Etat s'en charge risque de prendre encore beaucoup d'années... La seule solution est donc de trouver des volontaires capables de prendre leurs courages et appareils photo à deux mains, puis, à partir des photos, de transcrire afin de permettre à tous la lecture et la recherche des mots-clés. Avis aux amateurs d'histoire monétaire et de zeugmes !

Philippe THÉRET

DESCRIPTION D'UN BALANCIER PROPRE...



Description d'un balancier propre à découper et frapper du même coup et en virole les pièces de monnaies.

Le procédé que je vais décrire est applicable aux pièces de toute grandeur dont la tranche ne doit point porter d'empreinte mais c'est dans la fabrication des petites pièces qu'il offre plus d'avantage et lorsque ces pièces sont de peu de valeur. Peut-être n'est-il pas possible de les fabriquer aussi bien et sans perte par aucun des moyens connus.

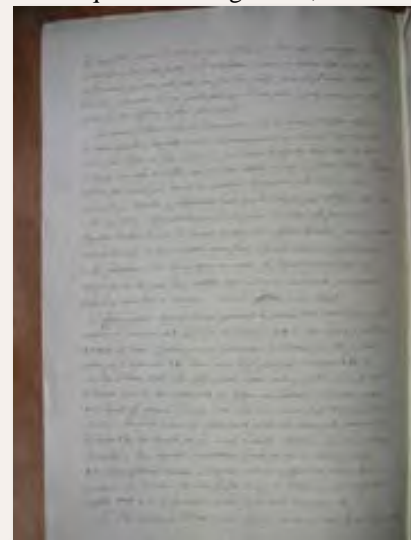
Dans la pratique ordinaire du monnayage, on commence par découper des pièces sur des lames d'une épaisseur convenable, on donne le nom de flaon au produit de cette opération qui s'exécute avec un emporte-pièce monté sur un découpoir ordinaire : les flaons étant recuits et dérochés passent au balancier où on les places avec la main l'un après l'autre entre les deux coins pour en recevoir la double empreinte. Examinons ce qui arrive au flaon pendant le cours de cette manipulation :

1°... Lorsque le flaon reçoit la pression du balancier, il s'étale et s'élargit en tout sens ce qui oblige à faire le flaon plus petit que ne doit être la pièce toute finie. Mais comme, d'une part la dureté de tous les flaons d'un même métal n'est pas la même et que d'ailleurs les coups de balancier ne sont point tous égaux, l'écrasement et l'élargissement des flaons sont irréguliers et les pièces sont nécessairement de largeur inégale.

2°... Comme la matrice des flaons est forcée par la pression du balancier d'entrer dans toutes les parties de la gravure des coins et que cette gravure à des profondeurs irrégulièrement disposées autour du centre du type monétaire. Il en résulte que cette matière du flaon est inégalement employée dans son

épaisseur selon les différents diamètres de la pièce que par conséquent son extension dans l'aplatissement est différente selon les différents diamètres et enfin que la pièce ne peut être ronde.

3°... Cette difformité serait au moins semblable d'une pièce à l'autre si le flaon se trouvoit toujours placé entre les coins concentriquement à la gravure, mais cela



est impossible parce que la main qui pose le flaon n'a d'autre guide qu'un appuy qui n'embrasse qu'une petite portion de sa

...À DÉCOUPER ET FRAPPER ...

circonférence : l'erreur de la main dans ce cas est aussi grande pour une petite pièce que pour une grande, mais elle est moins sensible et moins choquante sur une grande pièce que sur une petite ; ajoutez encore qu'un petit flacon est plus difficile à placer qu'un grand.

Les moyens d'obvier à tous ces inconvénients sont de découper le flacon toujours de la même grandeur, déplacer ensuite soit mécaniquement ou à la main dans une virole d'acier polie, brisée ou d'une seule pièce, où il reçoive le coup des deux coins et d'où il se dégage avec assez de vitesse pour ne point retarder la poze du flacon suivant.

Plusieurs artistes ont inventés, pour remplir ces conditions, des procédés qu'ils tiennent cachés, moi-même je travaille à perfectionner celui que j'ai imaginé pour cet objet : mais cette suite d'opérations n'est praticable que sur des pièces d'une valeur assez forte pour en supporter les frais et pour les dernières divisions d'un système monétaire pour des pièces dont quatre-vingt ou cent ne valent qu'un franc, il faudroit renoncer au perfectionnement de leur fabrication, si l'on n'y employoit des moyens plus simples et plus répétitifs [sic]; aussi avois-je en vue les pièces d'un centime, lorsque j'entrepris

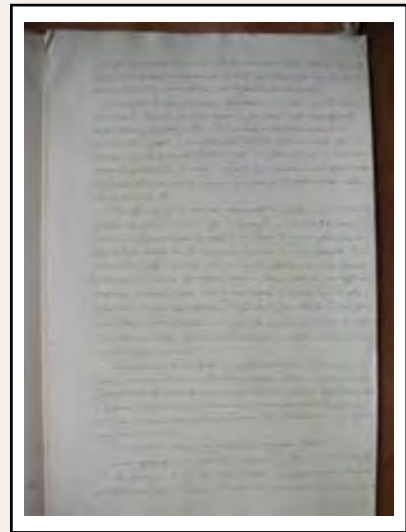
mes recherches pour couper et frapper en même tems les monnaies... Voici les résultats de mon travail.

La figure première représente la coupe géométrale du balancier tout monté réduit à la moitié de ses dimensions. *AB* est le corps du balancier, *CD* la partie supérieure de l'œil. *EFGH* est l'écrou s'ajustant par une partie conique dans l'intérieur de l'œil et y étant retenu par le contre-écrou *IK*. L'écrou reçoit la vis principale et cylindrique *LM*. Ils sont l'un et l'autre taillés à trois filets carrés autant vuides que pleins. La vis est [annelée ?] et hampée par son bout inférieur *M* qui frappe immédiatement sur la boîte coulante *NO* laquelle est composée d'un corps d'acier revêtu d'une chemise de fer et trempée de tout son dur. Cette boîte coulante est cylindrique et ajustée avec beaucoup de précision dans la moëse *PQ* dans laquelle elle peut monter et descendre verticalement selon l'axe de toute la machine, deux languettes diamétralement opposées et dont une seule est visible *RS* y sont fortement attachées et l'empêchent de tourner en glissant dans les deux rainures pratiquées dans la moëse.

Cette moëse est fixée au corps du balancier au moyen de quatre coulisses *TT* et de vis

d'ajustement indiquées par les cercles concentriques *U*.

La partie inférieure de la boîte coulante est percée d'un trou qui reçoit le coin supérieur *V*.



Ce trou est en partie fileté d'un pas de vis assez fin dans lequel s'engage celui d'un écrou *aa* qui percé d'une ouverture conique embrasse le coin *V* aussi taillé en cône et le force de se tenir au centre et de porter exactement contre le fond du trou dont il s'agit.

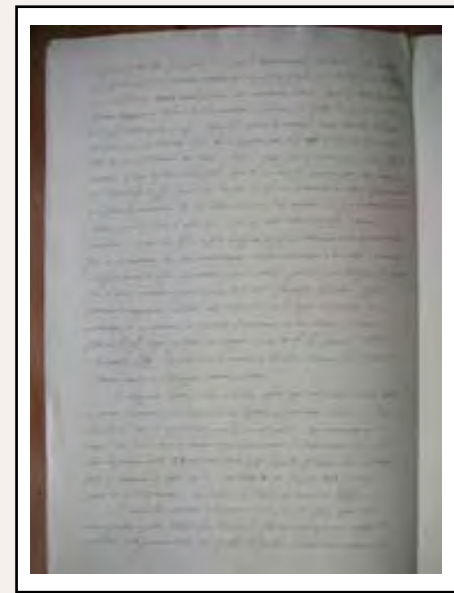
...DU MÊME COUP ET EN VIROLE...

Le coin inférieur *X* repose parfaitement horizontalement sur un tas d'acier *bb* encastré dans le corps du balancier. Une boîte ronde *cc* fait partie de ce tas et enveloppe le coin *X* beaucoup plus petit que lui. Sur le couvercle de cette boîte ouvert d'un trou dont le diamètre surpasse un peu le plus grand du coin *X* je place une virole *dd* dont l'ouverture angulaire et coupante est ronde et égale à la grosseur du nez des deux coins. Cette virole



est maintenue de manière à ne faire aucun inconvénient avec le chapeau circulaire *eef* arrêté lui-même sur le tas d'acier par deux fortes vis de pression ses deux oreilles dont on voit une en *f*.
Si l'on glisse entre les deux coins une lame de métal de l'épaisseur des pièces qu'on veut fabriquer elle passe sur la virole en *gg* et lorsqu'on fait agir la barre *YZ* comme il convient pour frapper une pièce monétaire, le coin supérieur *V* coupe un flacon dans la lame et le fait descendre dans la virole jusqu'à ce qu'il remonte le coin inférieur *X*. Là ce flacon se trouve pressé entre les deux coins avec une force suffisante pour recevoir l'empreinte de leur gravure ; en même temps le flacon venant à s'élargir en

tout sens par l'effet de l'écrasement, sa tranche se polit contre la partie intérieure de la virole et qui la force de rester ronde. La pièce ainsi fabriquée, il s'agit de la faire sortir de la virole ce que j'obtiens en faisant remonter le coin inférieur *X* jusqu'à ce que son nez soit à fleur de la surface de



la virole. La pièce se trouve dévirolée et en la chassant avec la lame même ou pour en fabriquer une autre.
Pour enlever ainsi le coin inférieur, je profite du contre-coup qui fait remonter le coin supérieur et la boîte coulante de la vis et la barre qu'il force à détourner. Le mouvement de ce système doit être assez considérable pour qu'on aye le temps et la facilité de chasser la pièce faite et de replacer la lame, mais pour la même raison celui du coin inférieur est assujéti à se faire dans le premier instant du temps que dure la levée du balancier et à cesser aussitôt que la pièce est dévirolée.
Je suis parvenu à remplir ces conditions par les moyens suivants :

le coin inférieur *X* a une portée *hh* qui repose sur un collier *ii* dont les oreilles *ll* sont liées par un pas de vis à deux tringles verticales. Ces tringles dont une seule *lm* est visible dans la figure 1° traversent la moëse et une virole d'acier *mn* sur laquelle s'appuie la tête *M* que portent ces tringles à leurs extrémités supérieures. Cette virole embrasse la vis et son diamètre intérieur est un peu plus grand que celui du dehors des filets, où y a seulement réservé intérieure-

...LES PIÈCES DE MONNOIES

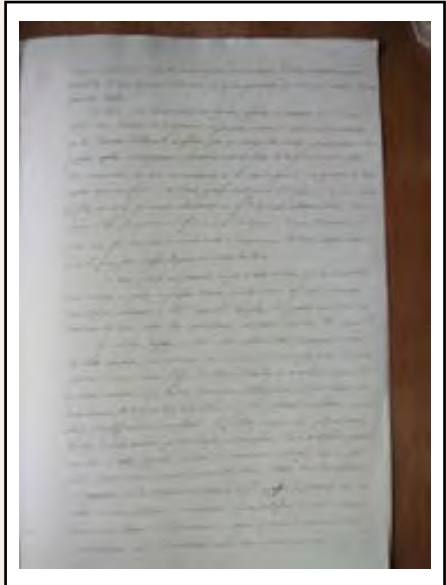
ment trois mentonets *aaa* (figure 2) contre lesquels viennent frapper en dessous des trois extrémités supérieures des filets de la vis qui sont à cet effet interrompu en *p* (figure 1°) au lieu de continuer comme dans les balanciers ordinaires jusqu'à l'embase *oo...* En développant par la poussée de la virole *nm* et les filets de la vis, l'extrémité de chacun d'eux pour être représenté par une règle *ff3* montant le long du plan incliné *pl* (figure 3) et terminé par un petit plan horizontal qui lorsqu'il est en *fc*'est-à-dire lorsque la vis [y ?] a commencé à relever, est immédiatement au dessous du mantonet *a* la règle ne pourra donc marcher sans que le mantonet soit soulevé jusqu'à ce que le petit dont je viens de parler n'aie outrepassé ce même mantonet. Arrivé en *f 2* le filet échappera et glissera librement entre le plan incliné *pl* et le mentonet *a* sans communiquer d'autre mouvement à ce dernier. Au moment où le filet touche le dessous du mentonnet, plus la distance à parcourir pour l'échapper est grande plus ce même mentonet, et par conséquent la vis dont il fait partie, est soulevé. Je puis diminuer ou augmenter à volonté cette distance 1° par la largeur et la position des mentonnets 2° en retardant ou avançant le mouvement

de leur contact sur le bout des filets de la vis, ce que je règle au moyen du pas de vis *l* (figure 1) du bas de la tringle *lm*. Je suis donc le maître de déviroler autant que je le désire et à l'instant même où l'équipage commence à relever.

En échappant, comme je viens de le dire, aussitôt après avoir enlevé la virole *nm* au point convenable, je ne risque point les ruptures, ce qui pourraient avoir lieu si j'avois borné la vis dans son mouvement par celui de cette virole. Cette considération m'a donné l'idée de me servir du même moyen pour relever la boîte coulante. J'ai placé sous la première virole *qq* une autre virole *qq*, laquelle est traversée de deux tringles *rs* qui viennent se visser en [] dans la tête *R* des languettes *RS* qui font partie de la boîte coulante. Une seule de ces tringles est tracée dans la figure.

Si comme le mentonet de la première virole, ceux de celle-ci eussent été de même épaisseur qu'elle, le temps que l'extrémité du filet eut mis après avoir échappé le mantonet de la première virole pour dépasser son épaisseur et venir trouver celui de la seconde, ce tems, dis-je, eut été un tems perdu durant lequel la boîte coulante demeurant immobile, le coin supérieur

seroit resté sur la pièce fabriquée, qui bien que dévirolée, n'aurait put être chassée.



J'ai obvié à ces inconvénients en faisant descendre les mentonnets de la seconde virole dans l'intérieur de la première et jusqu'au niveau du dessous de ses mentonnets en leur donnant l'obliquité nécessaire pour que malgré leur hauteur perpendiculaire ils puissent après l'échappement s'introduire entre les filets de la vis et ne

FONDS GENGEMBRE

point gêner son mouvement. On voit ces mentonnets en *b* dans la figure 2 qui représente les deux viroles vues en dessous. Un d'eux est aussi enveloppé en *b* (figure 3) où l'on observe le filet de la vis qui ayant abandonné en *f2* la virole inférieure dans la position *cd* est parvenu en *f3* où il est sur le point d'échapper le mentonet *b* après avoir fait remonter la seconde virole et conséquemment la boîte coulante autant qu'il le faut pour chasser la pièce et replacer la laine [sic, lire « lame »].

On sent qu'il est indispensable au jeu de cette machine que les deux viroles, dont on vient de parler, ne puissent tourner sur elles même ; c'est ce que préviennent deux broches indiquées en *tt* (figure 1°) lesquelles sont plantées dans l'écrou et traversent les deux viroles dans quatre trous coïncidents deux à deux *tt* (figure 2).

Il y a déjà longtemps que l'on a senti combien il était avantageux de relever la boîte coulante d'un balancier par un moyen qui n'amaigris point l'extrémité inférieure de la vis comme le font les colliers ou boulons qu'on introduit souvent dans les boîtes coulantes et qui d'ailleurs, n'otent point le temps perdu qui peut survenir entre le mouvement de la vis et celui de la boîte: ou y avoit substitué des ressorts mais ils

étoient ou insuffisants ou embarrassants. Le citoyen Droz imagina il y a quelques années, d'enlever la boîte coulante par des tringles traverssant l'écrou et allissent rejoindre une virole au collier supérieur qui reçoit son mouvement de la vis. Mais ce collier au lieu d'avoir comme dans mon procédé des portions limitées de sa circonférence qui portassent sur les extrémités des filets de la vis ou reposoit au contraire dans son entier sur une embase non interrompue réservée en dessous de celle de la barre. Dans ce cas, lorsque la boîte coulante a achevé sa course en montant la vis, ne peut échapper et si par maladresse on l'a laisse remonter trop haut il faut que quelque chose se brise pour céder à l'effort de la barre. Le citoyen Colon qui a exécuté un balancier sur ce principe ; a placé dans son écrou un verrou qui s'engage dans un cran pratiqué sur un des filets de la vis et en limite le relevage. Mais le choc qui a lieu dans le moment de l'arrêt, a fait naître en cet endroit du filet de la vis une refoulture qui raye celui de l'écrou et occasionne de la paresse dans le relevage du balancier.

C'est par cette occasion que j'ai parlé de ma manière de relever la boîte coulante, elle est indifférente au procédé que je viens de décrire pour couper et frapper en même tems.

Il me reste à indiquer deux petites précautions qui facilitent extrêmement la pratique de ce procédé.



La première consiste à avoir deux appuis dont l'un est le plus près possible et en deça du trou de la virole coupante, et l'autre placé au-delà en est le plus éloigné que le permette la grandeur du drapeau de recouvrement, on glisse la lame le long de ces deux appuis et quelque soit la bizarerie de sa courbure elle passe toujours dans toute

FONDS GENGEMBRE

sa largeur sur le trou de la virole coupante La seconde est de tenir la largeur de cette lame un demi-millimètre plus petite que le diamètre de la virole coupante, c'est-à-dire que celui que doit avoir la pièce frappée ; alors la lame se trouve entièrement coupée et les déchets ne se tenant point entre eux n'embarrassent point le poseur cela forme, il est vrai, sur la circonférence du flacon deux petites sections rectilignes, mais elle disparaissent lorsqu'il est écrasé dans la virole entre les deux coins dont il reçoit l'empreinte et la pièce en sort bien lourde.



Où sont-elles ? Sur les deux siècles, elles ont pu être volées, perdues, jetées. Quand on constate ce qu'il advient de nos jours de ce qui est considéré comme sans intérêt et encombrant pour installer dans l'espace libéré un restaurant *classieux* pour la *France d'en-haut*... tout peut être imaginé, surtout le pire, sur les deux derniers siècles.

Tels sont les moyens que j'ai employé à l'hôtel des monnaies de Paris pour fabriquer une partie des pièces d'un centime.

Philippe GENGEMBRE

Document classé par Jean-Marie Darnis dans les Archives de la Monnaie de Paris

Photographié par Philippe Théret

Transcrit par Franck Kadri assisté d'Arnaud Clairand.

Illustration MONNAIES VI, n° 208, Collection Maurice Kolsky.

Cote d'archives de ce texte, si vous souhaitez aller le consulter à Savigny, « Fonds

privé Gengembre: Série S.2-1, 4 - Notes, minutes et correspondance de Philippe Gengembre relative à un ouvrage sur la fabrication des monnaies, suivie du S.2-1, 4, relative aux planches (t. 1, p. 280) ».

NOTE DU BN : ce texte passionnant n'est qu'un parmi des milliers. Les autres n'attendent que vous, n'hésitez pas à contacter les Amis du Franc et Philippe Théret pour vous porter volontaire soit pour aller photographier des dossiers à Savigny le Temple ou à Bercy (la procédure ne semble pas encore bien fixée) soit pour transcrire des textes déjà photographiés par d'autres.

NOTE DU BN : il est certes incompréhensible que les illustrations originales de ce texte aient disparu. Jean-Marie Darnis, archiviste de la Monnaie de Paris à l'époque toute récente où cette institution avait encore des archives, nous a assuré que les planches étaient restées introuvables.

NOTE DU BN : profitons-en pour suggérer, si un lecteur du BN a une bonne formation de mécanique ou d'ingénierie - et de dessin industriel - une expérience : reconstituer, à partir des explications de Gengembre, les dessins et plans qui auraient dû accompagner et illustrer ce texte.

Un sacré challenge !

Philippe Théret a publié dans le BN058 pages 13 à 16 un autre texte de Gengembre illustré avec des planches provenant du même dossier. En revanche, il est certain et signalé que les planches sont postérieures au dossier que nous publions ici. Ces planches illustreraient-elles néanmoins ce dossier ? Il ne semble pas à première vue mais quelques bonnes notions de mécanique devraient permettre à un lecteur de voir si l'une d'entre elles ne serait pas, pourtant, un élément des planches ?

LES ILLUSTRATIONS ?



FORUM AD€N° 078

€PERVERSITÉ TOTALE !

Notre lecteur Hubert Ridolphi nous signale dans le dernier numéro de SwissMint (le journal de la Monnaie suisse, excellent, existe en papier et en pdf, cliquez pour télécharger le pdf, l'article est page 8) un cas de truqué complètement hors normes :



Non, la Suisse n'a pas rejoint l'€zone et son CHF continue de grimper au ciel contre EUR mais les truqueurs suisses n'ont rien à envier aux €ruqueurs car ce qui est illustré ci-dessus est bien entendu proposé très cher comme « Essai d'euro suisse » ! Et les pigeons d'accourir ! Ce truqué n'est fait qu'avec de l'authentique : prenez une pièce d'un euro neuve, pays indifférent. Démontez le cœur et arasez-le pour ne conserver que le côté carte d'Europe. Remettez-le en place après avoir comblé le vide avec une pièce de 20 centimes suisses placée bien entendu du côté Helvetia... et voilà ! Il est très intéressant de constater dans l'article que la Swiss Mint considère qu'il s'agit d'une fausse monnaie au sens pénal du terme et a porté plainte.

Michel PRIEUR

UN AUTRE MONDE

Dans le e-sylum du 9 janvier 2011, on peut lire une interview de l'ancien directeur de la US Mint, Ed Moy, qui vient de quitter ses fonctions après onze ans de service.

Entre autres considérations tout à fait intéressantes, il donne des chiffres sur la rentabilité de la US Mint durant son mandat, notre traduction : « Moy fit passer le chiffre d'affaires de la US Mint d'une moyenne de 2,3 milliards de dollars à un record de 4 milliards. Les profits nets de la US Mint passèrent d'une moyenne de 350 millions de dollars à plus d'un milliard de dollars.



Il considère que cette réussite est due avant tout à la popularité du programme des State Quarters. *NOTE DU BN : pendant onze ans, au rythme de quatre à cinq modèles par an, le US Mint a frappé des quarts de dollar (valeur faciale 20 centimes d'euro)*

pour chacun des États des USA. Le succès est venu parce que chaque type a été conçu par l'État qu'il représentait, avec la participation de toute la population, aussi bien les politiques, médias, associatifs locaux que les enfants des écoles et les étudiants des universités. On considère que, outre le succès du programme, la manière dont il a été organisé avec une vraie mobilisation identitaire et populaire a quintuplé le nombre de collectionneurs de monnaies aux USA...

Moy explique que le programme des quarts de dollars a triplé la production de cette faciale par rapport à ce qu'auraient été les besoins normaux de l'économie. Comme ces monnaies surnuméraires ne sont plus utilisées pour payer et ne seront jamais remboursées par le Trésor, cela représente une faciale de l'ordre de six milliards et demi de dollars qui devient un profit net pour le contribuable américain.

To read the complete article, see: [Big change in store for the director of the U.S. Mint.](#)

Michel PRIEUR

L'ESTONIE DANS L'EURO

Un article excellent sur le sujet dans le Figaro qui pose une fois de plus le problème des disparités de pouvoir d'achat dans la zone euro. Lire qu'en Estonie une campagne de presse a été déclenchée pour que les DAB permettent aussi



des retraits en billets de 5 € rappelle le montant du SMIC local : 278 € par mois et laisse imaginer toutes les délocalisations qui pourront avoir lieu pour les plus grands profits des entreprises trans-nationales. Michel Prieur

LES DOCUMENTS EURO DU MOIS

• »Die Münze« N°22-1



Magazine autrichien «Die Münze» N°22-1 de janvier/mars 2011 publié en langue allemande par l'institution monétaire : [Münze Österreich](#).

• BCE - 15 juillet 1999

Communiqué de presse de la BCE (Banque Centrale Européenne) en anglais, daté du 15 juillet 1999 annonçant le commencement de la production des billets en euros.

• Christophe Beaux - BFM - 20/12/2010

Interview de Christophe Beaux sur BFM Radio le 20 décembre 2010, au format audio MP3.

• JOUE C 349/03 du 22/12/2010

Extrait du Journal Officiel de l'Union européenne n°(2010/C 349/03) du 22/12/2010 présentant la nouvelle pièce commémorative de 2 euro émise par le Luxembourg pour 2011.

Ce document est également disponible dans les langues suivantes :

[Anglais](#), [Allemand](#), [Portugais](#), [Espagnol](#), [Néerlandais](#) et [Italien](#).

• JOUE C 5/06 du 08/01/2011

Extrait du Journal Officiel de l'Union européenne n°(2011/C 5/06) du 08/01/2011 présentant la nouvelle pièce commémorative de 2 euro destinée à la circulation et émise par la Slovaquie pour 2011.

Ce document est également disponible dans les langues suivantes :

[Anglais](#), [Allemand](#), [Portugais](#), [Espagnol](#), [Néerlandais](#) et [Italien](#).

Programmes monétaires 2011 :

- Sloveenie 2011
- France 2011
- Finlande 2011
- Autriche 2011 (en anglais)
- Autriche 2011 (en allemand)
- Vatican 2011 (en français)
- Vatican 2011 (en anglais)
- Vatican 2011 (en allemand)
- Vatican 2011 (en espagnol)
- Vatican 2011 (en italien)
- Luxembourg 2011

Retrouvez l'intégralité des **876 documents** déjà disponibles sur le site des AD€, aux adresses suivantes : [Français](#), [Anglais](#), [Allemand](#) et [Portugais](#).

Vous désirez nous aider ?

Envoyez nous par e-mail tout document qui vous semble pertinent à l'adresse suivante : documents@amisdeleuro.org

Emmanuel SAELENS

Responsable documents

MADAME PALATINE NUMISMATE

Madame Palatine, fille de l'électeur Charles I^{er} Louis du Palatinat, de la branche calviniste des Wittelsbach, arrive en France en 1671 à l'âge de 19 ans pour épouser Monsieur, Philippe, duc d'Orléans. C'était l'un des plus beaux partis d'Europe !

Du fait de la séparation de ses parents, elle avait reçu de sa tante Sophie, Electrice de Hanovre, une éducation qui combine intelligemment nature et science.

Sa tante Sophie, seule parente protestante de la monarchie anglaise, ne sera cependant pas reine, étant décédée quelques mois avant la reine Anne.



C'est donc son fils Georges I^{er}, cousin de Madame, qui sera roi d'Angleterre. Si



Madame était restée protestante, elle aurait été reine d'Angleterre....

Seconde épouse de Monsieur, après Henriette d'Angleterre, Madame sera au début la coqueluche de la cour ; elle amusait beaucoup son royal beau-frère.



Elle sera la mère du futur Régent et l'ancêtre du roi Louis-Philippe, et, c'est moins connu, par sa fille la duchesse de Lorraine, l'arrière-grand-mère de Marie-Antoinette...

Rapidement, elle sera en bute au harcèlement des amants de son époux... Puis viendra le tragique épisode du saccage du Palatinat par les troupes françaises après la mort de son frère, saccage effectué en son nom, soit disant pour faire respecter ses droits. Une des pages



MADAME PALATINE NUMISMATE

les plus noires de notre France : l'Europe horrifiée compare Louis XIV à Attila...

Madame se réfugie alors dans un silence hostile, aggravé par sa haine à l'égard de Madame de Maintenon. Elle devient épistolaire boulimique, plus de 60 000 lettres, dont 90% sont hélas perdues.

Madame était une amazone émérite, passionnée de chasse et de nature.

Mais on ignore trop la vie intellectuelle de Madame...

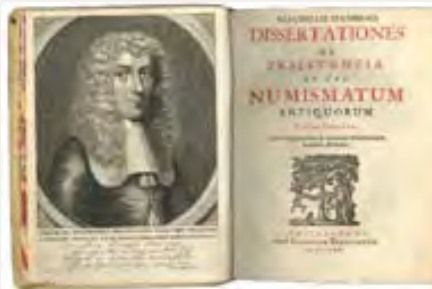
Féru de théâtre plus sans doute que de musique (mais elle jouait fort bien de la guitare), elle adore les sciences... Amour des beaux livres, avec une bibliothèque de livres souvent historiques, et aussi religieux

– protestants ! Sans parler des romans... Elle ne cessait d'ailleurs de commander de nouveaux rayonnages pour sa bibliothèque. Sa correspondance assidue avec Leibnitz (pourtant pas réputé pour être un joyeux drille), en témoigne. Elle s'enthousiasme (et son fils aussi avec elle) par les possibilités nouvelles offertes par les microscopes. De façon prophétique, elle y voit les progrès à venir pour la médecine. Il est vrai que Madame a entretenu – à juste titre – des relations conflictuelles avec la médecine de son temps, résumée à deux mots, purge et saignée... Elle avait vu juste.

Et, j'y viens enfin, sa grande passion fut la numismatique. On sait qu'au 17^e siècle, tous les princes se devaient d'avoir leur collection. Celle de Louis XIV compte parmi les plus importantes. Le catalogue gravé du suisse André Morell *Specimen universae rei nummiriae antiquae* décrit pas moins de 25 000 pièces !

l'illustre numismate Spanheim séjournant à Heidelberg et auteur du *Dissertationes de praestantia et usu numasmatum antiquorum* maintes fois édité. Madame fut ainsi baignée dans la numismatique, et la collection est allée d'abord à son frère Karl (Charles II du Palatinat).

A la mort de celui-ci sans héritier, tout l'héritage de la branche éteinte a été partagé. Monsieur, qui, par contrat de mariage, avait le dernier mot, choisit l'ensemble des tapisseries sur Jules César, au grand désespoir de Madame. Les médailles sont allées au cousin de Madame, le Grand Electeur de Prusse-Brandebourg. On décrit parmi ses trésors la médaille en or de Tarente, unique au monde, deux monnaies d'or de Rhodes ou une médaille splendide de Constantin I^{er} Chlore... Il y avait aussi les médailles-effigies des princes palatins, que Madame aurait tant voulu conserver. Ces collections sont donc parties à Berlin... Elles sont décrites dans le superbe catalogue gravé de Johann Ulrich Klaus *Thesaurus ex Thesauro Palatino selectus*.



L'extraordinaire collection de son père (12 000 pièces) a bénéficié des conseils de



MADAME PALATINE NUMISMATE

Puis par Lorenz Beger à Berlin dans le *Thesaurus Brandenburgicus Selectus*. On voyait à l'époque dans la numismatique un moyen de conserver et de sauver de l'oubli les faits du passé.

Aussi Madame, qui reste discrète dans sa correspondance sur la numismatique jusqu'au décès de son époux, qui ne l'avait pas du tout encouragée sur cette voie, commence enfin alors sa collection. Mais ses revenus sont très diminués, donc sa collection sera modeste en nombre, mais marquée par sceau d'un goût très sûr.

Sa bibliothèque était riche de plus de trente ouvrages sur le sujet (Vaillant, Banduri, Gênébrier, Le Blave, entre autres). Le seul handicap de Madame était son ignorance (voulue par son père) du latin. Aussi ne pouvait-elle lire les *Dissertationes* de son maître Spanheim, mais seulement un résumé de ses théories en allemand.

C'est la collection de 260 médailles achetée à l'ex-maîtresse du duc de Savoie, la comtesse de Verue, qui est le point de départ pour Madame, à une date inconnue, vers 1705 (?).

A partir de 1707, elle se met véritablement « en chasse » et passe commande à sa tante et sa demi-sœur Louise. Chaque étrenne royale lui donne l'occasion d'achats, et elle confie à Sophie en Janvier 1709 « j'ai maintenant un cabinet de médailles d'or, une véritable suite de tous les empereurs depuis Jules César jusqu'à Héraclius.



Rien n'y manque. Il y dans le nombre des pièces très rares que le Roi n'a pas J'ai maintenant en tout 410 médailles en or ». En 1711, Sophie lui offre une importante collection de médailles d'argent antiques, pour sa grande joie. Même Leibnitz est mis à contribution pour ses recherches, qui concernent désormais toute l'antiquité. Son fils lui fait d'immenses bonheurs avec un cadeau de dix-sept monnaies d'or en 1715, puis en 1721, une coupe d'or du roi

de Pologne avec trois rangées de superbes médailles antiques.

A la fin de sa vie, Madame aurait voulu atteindre le chiffre symbolique de 1000 monnaies, mais elle n'en n'aura que 964 à sa mort.

Tout ceci se trouve dans le superbe catalogue manuscrit de sa collection, conservé au cabinet des Médailles de la Bibliothèque nationale. Je cite Van der Cruysse : « Il s'agit de deux volumes in-8° reliés de peau aux armes de Madame, portant le titre *Catalogue des Médailles d'or antiques de S.A.R. Madame*. Le premier tome, auquel manque un feuillet de 16 feuillets, est consacré au Haut-Empire, le second au Bas-Empire. La qualité de la calligraphie et des illustrations trahit le soin dont Madame entourait ses chères médailles ».



MADAME PALATINE NUMISMATE

On cite maintes anecdotes, par exemple son goût pour les médailles à effigies cornues (famille Cornificia par exemple) qui donnaient l'occasion de moqueries à la Cour.

Le médaillier de Madame était au centre de passions et ces visites d'antiquaires, de voyageurs, de curieux la ravissaient. Le numismate Charles-César Baudelot de Dairval qui fut son antiquaire et le probable auteur du célèbre *Catalogue* ci-dessus a fait une belle carrière entrant à l'Académie des Inscriptions.

Le moine Banduri, un passionné, qui avait accès au Cabinet de Madame, lui dédicace une bibliographie numismatique « *Bibliotheca nummaria sive auctorum qui de re nummaria scripterunt* » dont la Bibliothèque nationale possède l'exemplaire de Madame. La dédicace trop longue pour être citée, montre une admiration sincère pour la sûreté des choix de Madame.



Car Madame contribue aussi aux recherches : sa fierté d'affirmer « *que j'ai trouvé l'impératrice Magnia Urbica. Elle n'était point la femme de Carus, mais elle l'est de Maxentius.* » (au final, on considère maintenant qu'elle était la femme de



Carinus, fils de Carus). Elle participe avec passion à la polémique. À retenir : collectionner c'est aussi questionner...

Madame prend de l'assurance, réclame des ouvrages, porte des jugements sur un lot de médailles de Hanovre, dont « quelques-unes seulement sont moulées » donc son œil distinguait une médaille moulée d'une médaille frappée.

Madame expose de plus en plus son médaillier aux regards de tous les visiteurs. Sa correspondance est claire : elle ne veut surtout pas de cadeaux, mais partager sa passion.

Elle stipule par testament sa volonté que sa collection ne soit pas divisée. Hélas son fils meurt à peine un an après elle, et tout l'héritage va au fils unique du Régent, Louis, autrefois libertin, devenu bigot

(Louis « Le Pieux »). En 1727, il commence à vendre les collections de son père et de ses grands-parents. Nous n'avons pas de détails sur le devenir de cette collection, mais un catalogue existe concernant une vente de 762 médailles d'or et plus de 1000 en argent provenant des collections de Madame. L'avertissement qui ouvre le catalogue précise que « de manière qu'après celle du Roi, elle est la plus belle d'Europe ».

Impossible de savoir si la collection a été acquise suite à « une offre raisonnable » ou dispersée. Ce qui est sûr, c'est que la mode des médailles était passée après 1720....

On notera aussi que le père Cathalan, auteur de l'oraison funèbre prononcée le 18 mars 1723, mentionne longuement cette passion. Madame, princesse allemande mal dégrossie, ou précurseur du siècle des lumières ? A vous de juger... Pour moi, le choix est fait !

Patrice CHEVY
AD€180

Source : la splendide biographie *Madame Palatine* de Dirk Van der Cruysse chez Fayard.

NOTE : l'université de Heidelberg a mis en ligne plusieurs dizaines de lettres de la Princesse, site dont nous avons extrait l'illustration de l'article. Cliquez pour visitez le site de l'université.



RUBRIQUE VANDALISME OFFICIEL

UN NON-ÉVÈNEMENT

Après avoir accepté de participer à une réunion qui s'est tenue le 17 novembre au Ministère de la Culture, j'ai le devoir de vous donner mon sentiment personnel sur la situation.

Sans illusion aucune, je m'y suis rendu en tant que chercheur indépendant pour prendre la mesure d'une fracture qui devient alarmante entre amateurs et professionnels au sein de la Maison – Archéologie, bien au delà de la Prospection. Disons tout net qu'aucune solution raisonnable n'est en vue.

Les choses ont dû, en amont, se passer ainsi : tirant prétexte d'une incursion braconnière à Noyon (Oise), et qui pourrait n'être qu'un coup monté, une Commission aurait été chargée, à la suite d'un rapport de l'Happah tenu bien entendu secret, de prendre des mesures contre la détection. La « commission », pourrait être la C.N.R.A. (Commission Nationale de la Recherche Archéologique) elle-même : c'est l'instance

suprême caractérisée par une procédure non contradictoire menée par quelques fonctionnaires dont le *turn-over* est très élevé et statuant sans appel : un bon exemple en fut donné il y a deux ans par le blocage de la fouille de Corent (Puy-de-Dôme), ce qui provoqua une pétition internationale - cas unique dans les annales - en faveur de l'un de nos meilleurs archéologues, universitaire et bénévole il est vrai...

Il semble que la décision ait été prise, en catimini, de détruire le dernier espace de liberté dont disposent encore les prospecteurs : celui de la détection hors sites archéologiques autrement dite « détection de loisirs ».

Le nouveau responsable de la Sous-Direction de l'Archéologie, - lui-même non archéologue - a été chargé semble-t-il de faire passer le message en recevant séparément des associations, dont les rivalités, les querelles de personne et la

désunion ont ruiné l'an passé et ruinent encore l'espoir d'une action vigoureuse et commune. Bref, il ne s'agissait à mon sens que d'un simulacre de concertation. Aussi bien notre interlocuteur a-t-il répété plusieurs fois qu'il n'était là, en sa qualité de fonctionnaire, que pour exprimer les thèses du Ministère, qui se résument à ceci, sans forcer le trait : tout est interdit, sauf ce qui fait l'objet d'autorisations, lesquelles ne sont plus consenties depuis 10 ans... Ainsi, le texte de base (art. L 542-1 du Code du Patrimoine) n'est plus respecté ni par l'Administration qui renie ses propres engagements sur la liberté de la détection de loisirs pourtant non contraire à la Loi et ne délivre pratiquement plus les autorisations prévues par le législateur, ni par les prospecteurs qui se trouvent délibérément rejetés dans l'illégalité.

Bien entendu, aucune concertation à venir entre les protagonistes n'est sérieusement prévue.

PAR LOUIS-POL DELESTRÉE

Dans une telle ambiance, que va-t-il se passer ? Probablement pas grand-chose.

Soumise aux pressions intégristes les plus dogmatiques, l'Administration est gênée aux entournures et doit prendre la mesure de quelques réalités :

1) Le rapport de force

Dans le monde amateur, les seuls prospecteurs sont quinze à vingt fois plus nombreux sur le terrain que les professionnels plus ou moins bureaucratisés de l'Archéologie.

Un seul chiffre fait mouche : si l'on retient le nombre de 15.000 prospecteurs (au minimum), et pour chacun la moyenne d'une sortie par semaine, on obtient pour l'année un total de 780.000 sorties, dont seulement une vingtaine sont contrôlées sans suite – faute d'éléments – pour la moitié d'entre elles... Autant vouloir empêcher le vent de souffler... Une politique purement répressive ne ferait qu'accentuer le phénomène.

Lorsqu'une loi d'exclusion est à ce point inapplicable, il vaut mieux en changer. Mais l'Administration se refuse à modifier un texte dont elle prône l'intangibilité. Il est vrai qu'envisager un nouveau régime légal ouvrirait au Parlement un débat démocratique où les intéressés pourraient enfin s'exprimer.

2) L'inflation effarante des destructions, dégradations, massacres délibérés de Monuments Historiques et de sites archéologiques non ou mal fouillés et la passivité des autorités régionales met l'Administration mal à l'aise : que se passerait-il si une Association, dont les statuts prévoient la défense et la protection du Patrimoine, portait plainte cas par cas, selon les dispositions de l'art. 322-1 et 2 du Code Pénal auquel renvoie l'art. L 114-2 du Code du Patrimoine ?



3) Un fait nouveau prend corps : c'est l'exaspération croissante des membres d'une Communauté scientifique gênée dans ses travaux par l'absurde régime actuel :

D'une part, un matériel dit « officiel » de plus en plus rare, rendu inaccessible par les rétentions et dissimulations de données pourtant publiques et par des pratiques naguère dénoncées en vain au Ministère de la Culture.

D'autre part un matériel considérable, mais réputé officieux, dont les scientifiques devraient se détourner sous la pression d'intégristes dévoyés.

4) L'évolution des esprits dans plusieurs pays européens, qui, sans encore adopter le système anglais du TREASURE ACT, facilitent comme en Suisse et aux Pays-Bas les rapports entre professionnels et prospecteurs dont les trouvailles connues sont exploitées convenablement par les scientifiques, comme en Allemagne le fameux disque de Nebra. (Burgenland).

Bref, il faut attendre en France que le serpent pourrisse par la tête, ce qui est inéluctable mais peut prendre du temps.

Louis-Pol
DELESTRÉE

Les monnaies de l'île Bourbon - La Réunion (1723 - 2004) 1



Louis XV (1715-1774)
Compagnie des Indes
1 sol de cuivre - 1723



Louis XV (1715-1774)
Compagnie des Indes
2 sols de cuivre - 1723



Louis XV (1715-1774)
Compagnie des Indes
9 deniers de cuivre en 1723



Louis XVI (1774-1793)
3 sols de billon - 1779 ou 1780



Louis XVI (1774-1793)
3 sous de billon - 1781



Louis XVIII (1815-1824)
10 centimes de billon - 1816



Decaen, gouverneur (1803-1810)
V (5) cash de cuivre - 1803



Decaen, gouverneur (1803-1810)
X (10) cash de cuivre - 1803 ou 1808



Decaen, gouverneur (1803-1810)
XX (20) cash de cuivre - 1803 ou 1808



© <http://www.cgb.fr> **Decaen, gouverneur (1803-1810)**
10 livres d'argent - 1810



Napoleon III (1852-1870)
1 franc « Kerveguen » d'argent



Troisième République (1871-1940)
Bon pour 50 centimes en cupro-nickel - 1896



Troisième République (1871-1940)
Bon pour 1 franc en cupro-nickel - 1896



5 centimes en aluminium - 1920 10 centimes en aluminium - 1920 25 centimes en aluminium - 1920

Les monnaies de l'île Bourbon - La Réunion (1723 - 2004) -2-



République Française
Union Française
1 franc en aluminium - 1948



République Française
1 franc en aluminium
1948 à 1973



République Française
2 francs en aluminium
1948 à 1973



République Française
5 francs en aluminium
1955 à 1973



République Française
10 francs en br aluminium
1955 à 1973



République Française
20 francs en br aluminium
1955 à 1973



République Française
50 francs en nickel
1962 à 1973



République Française
100 francs en nickel
1964 à 1973



République Française
1/4 euro en argent - 2004



République Française
1 euro 1/2 en argent - 2004



République Française
20 euros en or - 2004

UN COURRIEL BIEN AGRÉABLE !

From: Philippe DELAYGUES
To: cgf@cgb.fr
Sent: Friday, October 29, 2010 7:33 PM
Subject: merci

Cher monsieur Prieur, et tous les collaborateurs de la CGF-CGB

Je suis un petit client chez vous, mais fidèle depuis quelques années...
Je suis fan de vos catalogues et je lis également avec beaucoup de plaisir votre Bulletin Numismatique

(je vais me passionner pour le trésor de Lava ... j'avais lu le livre, et je me rappelle encore l'histoire de ce multiple saisi et réapparu il y a peu ...)
J'enregistre également à chaque fois la page sur les monnaies que j'imprime et que je plastifie et que j'affiche dans ma classe, mais Louis XV inspire moins mes élèves (ils ont 9 ans) que les francs que leurs parents ont un peu gardés ...
D'ailleurs, une ou plusieurs pages sur les euros français, entre les frappes courantes, commémoratives, argent, or et les Régions

seraient peut-être une bonne idée pédagogique ??

Je ne résiste pas à vous joindre ce que j'ai réalisé pour ma classe sur le même modèle. Comme j'habite à La Réunion, j'ai réalisé la même chose avec les monnaies d'ici (il ne manque que la 10 euro des Régions ...)

Alors, pour tout ça et tout le reste MERCI

Philippe DELAYGUES

PS. Les trois dernières sont des frappes privées

PAPIER-MONNAIE 18

LES RÉSULTATS

<http://vso.numishop.eu/index.php>

- 1267 lots
- 166 bordereaux reçus
- total des offres reçues : 529.477 euros
- total des offres les plus hautes : 247.246 euros
- total des prix réalisés : 187.116 euros
- 735 billets vendus, soit 58% de la vente
- 532 billets restent disponibles au prix de départ



PAPIER-MONNAIE 18 :

Pas de surprise...mais...à quand le temps des regrets ?

Les résultats de PM18 sont très honorables, vendre en une fois plus de 180000 euros de billets (hors BdF) est toujours une bonne performance et il serait indécent de s'en plaindre.

Pourtant on ne peut s'empêcher de se projeter dans les années qui viennent et se dire que l'opportunité était exceptionnelle. Cinq ans, dix ans ? Combien de temps faudra -il pour que les prix réalisés ici soient considérés comme incroyablement bas ?

Résultats par pays :

	Lots	Vendus	Prix réalisés
ALGÉRIE	774	438 (57%)	104.302 euros
TUNISIE	265	124 (47%)	30.434 euros
MAROC	228	173 (76%)	52.380 euros

**"FIN JANVIER : 50% des INVEN-
DUS ONT TROUVÉ PRENEUR
LE RÉSULTAT FINAL EST DONC
DE 80% DE VENTE !"**

Le marché marocain est structuré depuis longtemps et quelques collectionneurs de bon niveau ont su faire partager leur passion, diffuser l'information, améliorer les connaissances, résultat : 76% de vente. Il reste du travail pour l'Algérie et encore plus pour la Tunisie, mais les choses évoluent vite et le pourcentage des ventes prend en compte les chambre de commerce et émissions de nécessités qui intéressent moins d'amateurs.

Mention spéciale pour Tanger et ses 9 lots : billets rares, peu spectaculaires mais très recherchés, 100 % de vente à 1000 euros de moyenne.

Sans surprise le record du nombre d'offres (18) est pour un billet du Maroc, semi-moderne et en état Neuf.

La meilleure affaire ? Le n°1042 attribué à 3805 euros pour une offre très sérieuse à 11550 !

Jean-Marc DESSAL

FIN FÉVRIER, NE MANQUEZ PAS...

PAPIER-MONNAIE 19

500 LOTS

Law, Assignats, BdF XIX^e et XX^e, Trésor

...UNE VENTE D'EXCEPTION

REVUE DE PRESSE ET DIVERS

EN CHASSE :

On a découvert une faute d'orthographe sur la tranche des pièces de 2£ :



L'orthographe exacte serait REMEMBER et non pas PEMEMBER...

Lecteurs touristes qui allez visiter l'Angleterre, pensez à vos amis collectionneurs de fautes et vérifiez votre monnaie... valeur marchande de la fautée, 10£ soit une quinzaine d'euros. [Source de l'information, le e-sylum du 9 janvier, cliquez !](#)

DIX FOIS PIRE QU'E-BAY : LE E-BAY CHINOIS, TAO-BAO !

Pincez-vous pendant que vous allez lire cet article, vous n'allez pas en croire vos yeux mais il semble malheureusement que ce soit vrai, source de l'info <http://www.linformaticien.com>.



Le site d'enchères TAO-BAO - [selon google le onzième site le plus visité au](#)

monde (si, si...) a mis en vente 50.000 comptes i-tunes piratés sans manifestement éprouver la moindre gêne ni que la justice chinoise ne s'en émeuve... À ce compte, quelle est la prochaine étape ? Vendre des cartes de crédit piratées ? De la drogue ? Des faux dollars ou euros ?

E-bay qui se contente de fermer les yeux sur les wagons de faux qui y passent en vente, est finalement d'une grande rectitude ! Mais n'y aurait-il pas quelque chose de pourri dans l'Empire du Milieu ? [Cliquez pour lire l'article.](#)

PUZZLES HISTORIQUES



[Cliquez sur le lien pour ouvrir l'exemple](#), et essayez de reconstituer l'image en déplaçant les pièces avec votre souris gardée cliquée. Dès que vous avez apparié deux morceaux exacts, ils restent en place.

LE PROJET DE PUCES RFID DANS LES BILLETS EUROS



Depuis que j'ai entendu parler de ce projet, à l'époque par Hitachi, je répète dans chaque article sur le sujet que, dès ces billets en circulation, on trouvera sur le net, en vente libre de l'autre côté des frontières, tous les lecteurs permettant de

savoir à quelques mètres où derrière une porte combien quelqu'un porte sur lui en billets ou a chez lui en argent liquide. J'ai trouvé une vidéo qui, dans un autre domaine, prouve parfaitement que cette mécanique se mettra marche immédiatement. [Cliquez pour regarder comment le journal Auto-plus, en quelques clics, a acheté sur internet de quoi voler des voitures sans effraction ni dommages... comme demain on pourra savoir ce que contient votre porte monnaie sans vous toucher...](#)

Michel PRIEUR

MONNAIE IVOIRIENNE DE LA RÉSISTANCE.

Nous savons tous que l'indépendance nationale passe par une monnaie nationale, qui ne soit ni contrôlée par une administration supra-nationale non élue, comme l'euro, ni par des banquiers privés comme le dollar (je rappelle que la Réserve Fédérale est privée...) et le président du Sud de la Côte d'Ivoire le sait aussi :



Il menace de sortir du système CFA dont il est l'un des fleurons ! Certes les projets que nous publions n'ont encore rien d'officiel mais l'idée est claire : imposer économiquement une partition entre le Sud et le Nord, avant d'obtenir par référendum une partition politique qui

créera, après le Sud-Soudan, un nouveau pays en Afrique.



Les chances de Gbagbo de réussir ? Non négligeables et cette monnaie pourrait effectivement voir le jour, menant de facto à une souveraineté séparée sur le Sud, patrie des Bétés, ethnie de Gbagbo.

En effet, on peut être certain que les Chinois, depuis dix ans sont en pleine OPA sur les ressources de l'Afrique, seront de fervents soutiens économiques d'un pays aussi riche, ruinant d'office toute possibilité d'embargo, et capables de soutenir sans aucune difficulté cette nouvelle monnaie



Il y a même des pièces prévues, tournant aussi autour du symbole évident de l'éléphant, Côte d'Ivoire oblige.

Bulletin numismatique version internet, mode d'emploi :

Dans la version PDF que vous avez à l'écran, tous les liens internet fonctionnent directement par simple clic et la plus grande partie des images sont doublées par une version plein écran mise en ligne sur le net. Il vous suffit donc de cliquer sur n'importe quelle image pour obtenir cette même image en grand format.

Vous pouvez enregistrer une copie intégrale de la BN en PDF (cliquez sur « enregistrer copie »), puis la transmettre en pièce jointe par courriel ou la garder sur votre disque dur pour consultation ultérieure.

POUR UNE VERSION PAPIER, IMPRIMEZ LE PDF, EN NOIR ET BLANC OU EN COULEURS

